



Hors-Série

Santé.

TUNISIE

SYSTEME DE SANTÉ TUNISIEN : SAUVER L'HÔPITAL PUBLIC

L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE EN TUNISIE : UN SECTEUR STRATÉGIQUE EN QUÊTE DE CONSOLIDATION

GHAZI MEJBRI : TOURISME MÉDICAL EN TUNISIE, UN AVENIR PROMETTEUR MAIS DES DÉFIS À RELEVER



Se Soigner En Tunisie

Votre Partenaire Santé

**SMEDI**
GROUP

 **ISO**
CERTIFIED



SMEDI CARE

Gestion et optimisation
des parcours de soins



SMEDI NURSING

Réalisation et Exploitation
de structures
d'hébergement médicalisé
(Convalescence, Senior ...)



SMEDI INVEST

Étude et réalisation
de structures hospitalières

(+216) 71 236 770



www.smedi.com.tn

Édito

 **HORS-SÉRIE**

Edition numérique

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés. Flamingo
les Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775
(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18
(+216) 20 313 314
(+216) 55 313 314

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

www.webmanagercenter.com

**DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION**
Hechmi AMMAR

REDACTEURS EN CHEF
Amel BellHadj Ali
Talal Bahoury

RÉDACTION
Ali Driss
Khmaies krimi
Hajer Krimi
Amani ibrahimi
Sarrah Boudali

Direction Commerciale
Meryem Ben Nasr

Administration
Raja Bsaies
Walid Zannouni

Finance
Mohamed Elayed

PHOTOS
Anis MILI

Direction Artistique
ELYES BEN CHARRADA

DESIGN INFOGRAPHIE
Hynd GAFSI
Hela AMMAR

CopyRight

© IMG JUIN 2024

En dépit des défis économiques, sociaux et politiques, la Tunisie peut se targuer de disposer d'un système de santé qui a formé des professionnels de santé de grande qualité, reconnus bien au-delà de ses frontières. L'hôpital public tunisien, malgré les difficultés, demeure un pilier essentiel pour la santé des citoyens et représente un potentiel immense pour le développement du pays.

Les médecins et les infirmiers tunisiens sont largement respectés pour leur compétence et leur dévouement. Leur formation rigoureuse et leur expertise sont des atouts précieux pour le pays. Cependant, certains choisissent de migrer, attirés par des opportunités plus alléchantes à l'étranger. Pour contrer cette tendance, une série de mesures est proposée, visant à valoriser et retenir ces talents essentiels.

Le rapport de l'Institut Tunisien des Études Stratégiques (ITES) propose une feuille de route ambitieuse pour rehausser le système de santé tunisien d'ici 2030. En premier lieu, il s'agit d'augmenter progressivement le budget de la santé, avec pour objectif d'atteindre 8,5% du budget de l'État. Cela permettrait de moderniser les infrastructures, d'optimiser les conditions de travail et de garantir des équipements médicaux à la pointe de la technologie.

L'accréditation et la certification des structures sanitaires, combinées à la finalisation des lois sur la responsabilité médicale et les droits des patients, renforceront la qualité et la sécurité

des soins. Une révision des lois régissant la pratique médicale et le code de déontologie favorisera un environnement professionnel plus éthique et attrayant.

Pour les professionnels de santé, améliorer les conditions de travail est essentiel. Des programmes de formation continue et de développement professionnel doivent être promus pour maintenir l'excellence médicale tunisienne. Offrir des avantages sociaux attractifs et une rémunération compétitive est également crucial. De plus, reconnaître et soutenir émotionnellement les professionnels de santé renforce leur engagement et leur fidélité au système national.

La migration circulaire, qui permet aux professionnels de santé de revenir en Tunisie enrichis de nouvelles compétences, est une initiative prometteuse. Le développement de cabinets de groupe et le tutorat contribueront à un meilleur encadrement professionnel. Enfin, augmenter le budget de la recherche en santé pour atteindre 1,25% du PIB d'ici 2030 stimulera l'innovation et la qualité des soins.

Ces mesures, si elles sont mises en œuvre avec détermination et coopération, peuvent transformer le système de santé tunisien. Une action concertée entre les ministères, les ordres professionnels, les syndicats, la CNAM et la société civile est indispensable pour restaurer la confiance entre les citoyens et les soignants.

La rédaction

SOMMAIRE

INTERVIEWS



10 Pr. Nadia FENINA



10 Tarek HAMMAMI



10 Dr. Boubaker ZAKHAMA



10 Ghazi MEJBRI



10 Hatem BEN JBARA



10 Dr. Chiheb HADDOU

A LA UNE

- 10 Système de santé tunisien : sauver l'hôpital public
- 10 Industrie pharmaceutique en Tunisie : Un pôle pharmaceutique, oui mais comment ?
- 10 Tourisme de santé : vers une place de leader en Afrique
- 10 Tourisme des séniors : Un marché en plein essor

+ INFOGRAPHIES



ACTUALITÉS

SANTÉ

- 10 Santé Publique en Tunisie : La nouvelle loi sur la santé et la responsabilité médicale
- 10 Fuite des cerveaux dans le domaine de la santé : L'étude de l'ITES tire la sonnette d'alarme
- 10 Quelles sont les spécialités médicales concernées par la télémédecine en Tunisie ?

- 10 Jeunesse et tabac : entre banalisation et addiction, comment briser le cercle vicieux ?
- 10 Médicaments génériques et biosimilaires : La Tunisie, un acteur majeur de l'exportation en Afrique et en Europe

TOURISME MEDICAL

- 10 Thalassothérapie et chirurgie esthétique : La Tunisie, leader du tourisme médical en Europe?
- 10 Tourisme médicale : La Tunisie a accueilli 350 mille patients étrangers en 2022
- 10 Quelle stratégie pour développer le tourisme médical en Tunisie ?

ARTICLES / DOCUMENTS

- 10 Réforme de l'Assurance Maladie en Tunisie : Bilan et Perspectives

Le point avec

Pr. Nadia FENINA

Directrice générale de l'unité de promotion de l'investissement et de l'exportation des services de santé au ministère de la Santé



Pr. Nadia FENINA

La promulgation des cahiers de charge repositionnera la Tunisie au firmament du tourisme médical en Afrique et dans le monde

Le revenu du tourisme de santé en Tunisie est d'environ 3,5 milliards de dinars par an. 2,5 millions de patients étrangers par an bénéficient de soins médicaux dont 500 à 600 000 hospitalisés. Le gouvernement tunisien planche aujourd'hui sur l'élaboration de cahiers de charge favorisant le développement du secteur et encourage une collaboration plus étroite entre les professionnels de la santé, les institutions gouvernementales et les investisseurs.

Le ministère de la Santé est le pilier central du tourisme médical, en étroite collaboration avec le ministère du Tourisme et d'autres partenaires gouvernementaux. Selon vous, quel rôle spécifique doit jouer le ministère de la Santé pour

dynamiser ce secteur en pleine expansion ?

Le ministère de la Santé joue un rôle crucial dans le tourisme médical, en partenariat avec d'autres ministères, notamment celui du Tourisme. Ce secteur, centré sur le patient, offre divers

services de santé aux patients locaux et étrangers. Le ministère de la Santé est essentiel pour réguler et mettre à jour les normes de ces services.

Bien que le secteur privé soit souvent associé au tourisme

médical, le public y participe également. Des échanges se font entre hôpitaux et cliniques, notamment avec des pays africains comme l'Algérie et la Mauritanie, incluant des formations et des partages d'expérience.

Le ministère de la Santé élabore des cahiers des charges pour encadrer les établissements de soins, que ce soit pour la chirurgie, les soins dentaires, l'hydrothérapie ou la thalassothérapie. Il veille aussi aux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, garantissant un suivi médical adéquat.

Le tourisme médical en Tunisie vise à offrir des soins de qualité, faciliter les échanges d'expertise et promouvoir la santé et le bien-être des patients, locaux ou étrangers. Ce secteur englobe diverses catégories de patients, y compris les personnes âgées et celles atteintes de la maladie d'Alzheimer, avec des cahiers des charges spécifiques pour répondre à leurs besoins.



Le secteur du tourisme médical vise à offrir des soins de qualité et à promouvoir le bien-être des patients



Depuis 2019, les hôpitaux universitaires et régionaux, ainsi que les cliniques privées, peuvent bénéficier de l'accréditation internationale via l'INEAS, renforçant leur crédibilité à l'échelle mondiale.

Quelles sont les grandes lignes des cahiers de charges que vous êtes en train de mettre en place ? On prétend que les exigences du ministère de la Santé sont très difficiles à satisfaire.

Récemment, une journée dédiée à la facilitation et à la simplification des cahiers des charges a été organisée par le gouvernement. Avant l'an 2000, il n'existait que des autorisations. Aujourd'hui, les cahiers des charges visent à simplifier le travail des investisseurs, même si leur complexité est parfois mal comprise. Trouver le bon équilibre est crucial : nous devons être exigeants pour garantir la sécurité des patients, tout en rendant le processus plus accessible pour les investisseurs.

Nous constatons que certaines règles générales n'ont pas besoin d'être détaillées dans les cahiers des charges. Un cahier de charge qui n'est pas adopté par les investisseurs est un échec. Il est donc essentiel de proposer des cahiers des charges réalistes qui préservent les droits des patients. Actuellement, nous collaborons étroitement avec les facilitateurs sur le terrain, notamment pour les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EPAD).

Nous veillons à ce que les clauses des cahiers des charges soient rédigées de manière à éviter que le secteur du tourisme médical ne soit monopolisé par quelques opérateurs. Nous voulons encourager les jeunes investisseurs. La mise en œuvre de ces cahiers des charges repositionnera la Tunisie comme leader du tourisme médical en Afrique et à l'échelle mondiale.



Les cahiers de charges simplifient le processus pour les investisseurs tout en garantissant la sécurité des patients



Pourquoi un cahier de charge spécifique aux patients d'Alzheimer ?

La prise en charge des patients atteints de la maladie d'Alzheimer est complexe et nécessite une approche individualisée. Un environnement sécurisé est primordial, car ces patients peuvent présenter des comportements désorientés ou agités. Cela inclut des portes verrouillées, des systèmes d'alarme et une surveillance attentive.

Le personnel doit être spécialement formé pour cette prise en charge. Ils doivent faire preuve de patience, d'empathie et être capables de gérer

des situations difficiles. Un personnel supplémentaire peut être nécessaire pour répondre aux besoins spécifiques de chaque patient.

Comprendre les antécédents médicaux, les préférences et les habitudes de chaque patient est essentiel pour adapter la prise en charge à leurs besoins individuels. Chaque patient est unique, et l'encadrement doit tenir compte de leur personnalité, de leur stade de la maladie, de leurs capacités cognitives et de leurs interactions sociales. Des activités stimulantes et adaptées peuvent significativement améliorer leur qualité de vie.

La prise en charge des patients atteints d'Alzheimer nécessite une approche multidisciplinaire, impliquant des professionnels de la santé, des aidants et des spécialistes formés spécifiquement pour cette maladie. C'est pourquoi un cahier des charges dédié est en cours d'élaboration.

**visa
santé**



La sécurité sociale en France couvre 70 à 80 % des frais pour les patients dépendants. Des conventions avec la Tunisie pourraient faciliter leur prise en charge par les établissements tunisiens. Discutez-vous de cette possibilité avec le ministère des Affaires Sociales ?

En fait les conventions c'est entre les assurances avant tout.

Est-ce que vous comptez intégrer cette composante dans les cahiers de charge ?

Les cahiers de charges en cours d'élaboration assurent que les centres de santé répondent à toutes les exigences nécessaires, cruciales pour les patients étrangers en quête de garanties sur la qualité des soins. Les assureurs peuvent effectuer des visites et des contrôles pour vérifier la conformité aux normes, facilitant ainsi la prise en charge grâce à des conventions avec les centres.

Les centres de santé accrédités et spécialisés, sous l'égide de la Santé publique, ouvrent de nouvelles opportunités. Bien que le marché français soit favorable, d'autres pays comme le Canada, l'Angleterre, la Belgique et la Suisse suscitent également un intérêt croissant. La Tunisie bénéficie d'un personnel soignant compétent et de technologies médicales avancées, comme en témoigne le succès des greffes réalisées.

La collaboration entre le secteur public et privé peut renforcer la

réputation médicale du pays. La publication imminente des cahiers de charges devrait stimuler l'activité et l'investissement dans le secteur médical, positionnant la Tunisie en tant que pôle d'excellence régional pour le tourisme médical.



La Tunisie réunit tous les éléments pour devenir une destination de choix dans le tourisme médical



En somme, la Tunisie réunit tous les éléments nécessaires pour devenir une destination prisée dans le domaine du tourisme médical. L'accent mis sur la formation initiale dans les écoles d'infirmières et de techniciens, ainsi que sur la formation continue pour les médecins, garantit un haut niveau de compétence et l'adoption des meilleures pratiques médicales.

Être une destination pour le tourisme médical alors que nos compétences partent à l'étranger, comment comptez-vous y remédier ?

De nombreux professionnels choisissent de partir à l'étranger, mais certains envisagent également de revenir. Les opportunités de carrière, la qualité de vie et les liens

3,5
milliards de dinars
revenus générés
annuellement

familiaux jouent un rôle crucial dans leurs décisions. La Tunisie dispose de capacités pour former non seulement des médecins, mais aussi des techniciens et d'autres professionnels de la santé. Je suis convaincu que nous ne manquerons pas de compétences locales.

Le ministère de la Santé joue un rôle essentiel dans la supervision de la formation de tous les professionnels de santé, visant à produire des diplômés de haut niveau. Il est primordial de maintenir une formation initiale et continue de qualité. Bien que certains partent à l'étranger, nous anticipons un ralentissement de ce phénomène à l'avenir.

Vous parlez de cahiers des charges pour stimuler les investissements dans le tourisme médical, mais qu'en est-il de la prise en charge des patients tunisiens atteints d'Alzheimer, souvent confrontés à des coûts élevés ?

Les cahiers de charge joueront un rôle clé dans la diversification des centres de santé, les rendant plus accessibles et adaptés aux besoins des patients.

Comme pour les hôtels, la classification en étoiles permettra aux patients de choisir le niveau de service qui leur convient, avec des options allant des centres abordables aux établissements de luxe.

Des investissements minimums seront fixés pour garantir des installations et des services de qualité dans chaque catégorie de centre. Des suites seront disponibles pour héberger un parent, améliorant ainsi le confort des patients.

Ces cahiers de charge flexibles pourront également accueillir jusqu'à quatre personnes dans une même suite, une approche innovante favorisant l'accessibilité et la convivialité.

Qu'en est-il du parcours santé depuis l'aéroport jusqu'aux centres de soins ?

Les cahiers de charge aborderont la régulation des parcours de soins, incluant l'évacuation sanitaire et la télémédecine, tout en garantissant l'organisation efficace du suivi des patients de leur pays d'origine jusqu'à leur retour. La confidentialité et la qualité des soins seront prioritaires dans ce processus.

La télémédecine représente une avancée majeure, permettant le traitement à distance et réduisant ainsi les déplacements fréquents. Les examens et interventions spécifiques resteront disponibles en personne. Cette optimisation des parcours de soins vise à rendre le séjour des patients

plus agréable, réduire les délais et améliorer leur satisfaction.

Prévoir des couloirs d'accueil dédiés aux patients aux aéroports et aux frontières est crucial. L'accueil par un professionnel de la santé pour les rassurer sera déterminant pour améliorer leur expérience. Ces mesures sont conçues pour renforcer l'efficacité du système d'accueil et faciliter le parcours des patients venant chercher des soins en Tunisie.

“

L'avenir du tourisme médical en Tunisie passe par une collaboration accrue entre secteur public et privé

”

Qu'en est-il du visa santé ?

Des progrès significatifs sont actuellement réalisés concernant le visa santé et le visa digital.

Le visa digital simplifiera les procédures pour les patients en évitant les déplacements superflus et les longues attentes. Exiger un visa médical est crucial pour les patients recherchant spécifiquement des soins de santé, assurant ainsi le traitement prioritaire de leurs demandes.

“
*La formation
continue des
professionnels de
santé est essentielle
pour maintenir les
normes élevées de
soins*



La promulgation des cahiers de charges protégera-t-elle efficacement le secteur des intrus ?

Les sociétés de services jouent un rôle crucial dans l'accompagnement des patients lors de leurs déplacements pour des soins médicaux.

Les patients ont le choix de voyager seuls ou avec une société de service, qui travaille en étroite collaboration avec les professionnels de santé pour faciliter le processus. Elles coordonnent avec les cliniques, les médecins et les assurances pour assurer une prise en charge complète, incluant l'accueil à l'aéroport, la coordination avec la clinique, l'hébergement et le suivi post-traitement dans des maisons de convalescence. En offrant un soutien complet, ces sociétés contribuent à rendre l'expérience des patients plus confortable et sécurisante.

Qu'en est-il des maisons de convalescence ?

Les maisons de convalescence offrent un environnement

de récupération similaire à celui des cliniques, mais avec moins de plateaux techniques. Actuellement, le cahier de charge pour ces établissements est en révision, établissant des normes strictes pour garantir des soins appropriés aux patients en convalescence.

Parallèlement, les cahiers de charge pour les EPAD et l'évacuation sanitaire, en phase finale de finalisation, visent à assurer des services de qualité et à encadrer les facilitateurs. Ces directives contribuent à réguler le secteur en instaurant des règles strictes que les facilitateurs doivent respecter pour gagner la confiance des patients.

La liberté de choix du patient quant à son médecin et sa clinique est essentielle pour une prise en charge adaptée à ses besoins. Nous mettons en œuvre des mesures visant à renforcer la qualité des soins et à protéger les patients contre toute pratique douteuse.

Assurer la fiabilité des facilitateurs est crucial pour garantir que les patients bénéficient de soins de qualité et d'une prise en charge sécurisée.

**2,5
millions
de bénéficiaires
de soins médicaux**

Le classement de la Tunisie dans le tourisme médical présente des variations : vous affirmez être en tête, mais les classements internationaux indiquent que vous seriez plutôt 3ème ou 4ème en Afrique. Quelle est la véritable position de la Tunisie dans ce domaine ?

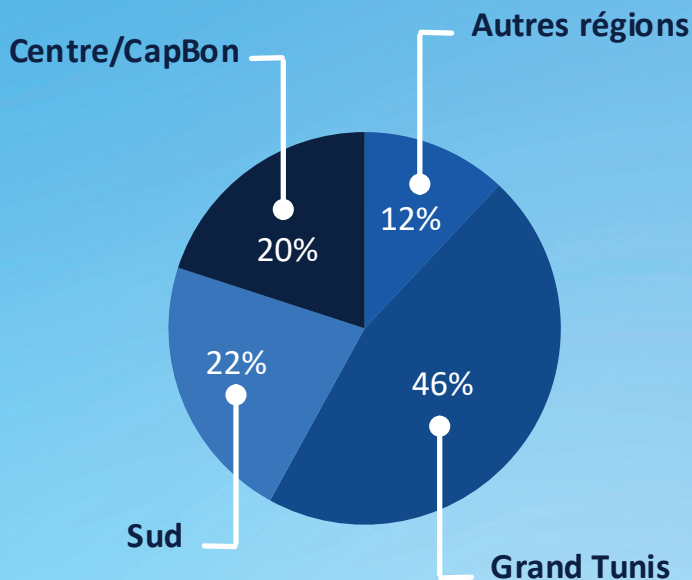
La Tunisie est un acteur de premier plan dans le secteur du tourisme médical en Afrique. Environ 2 millions de patients viennent chaque année pour des soins ambulatoires, tandis que 500 000 à 600 000 nécessitent une hospitalisation, totalisant environ 2,5 millions de bénéficiaires de soins médicaux. Outre les hospitalisations, de nombreux patients optent pour des consultations ophtalmologiques, des soins dentaires et d'autres services ambulatoires. Les revenus générés par ces soins atteignent environ 3,5 milliards de dinars annuellement.

Bien que les classements internationaux puissent varier, la Tunisie conserve une réputation solide dans le domaine médical. Avec l'implémentation des cahiers de charge et des initiatives continues en matière de communication et d'amélioration des infrastructures, la Tunisie est bien placée pour attirer davantage de patients internationaux et renforcer sa position de choix dans le tourisme médical.

*Entretien conduit par
Amel Belhadj Ali*

Le secteur Hospitalier privé Tunisien

LA TUNISIE DISPOSE D'UN SYSTÈME DE SANTÉ COMPLET
AVEC UN SECTEUR PRIVE DYNAMIQUE ET PERFORMANT



**120
CLINIQUES**
réparties sur tout
le territoire

**7 300
LITS**
Capacité d'accueil
(30% du public)

**EMPLOIS
30.000**
(4/ lit)

Réglementation
Cahier de charges
Contrôle

OFFRE DE SOINS

Le secteur Hospitalier Privé joue un rôle important et grandissant dans le système de santé du pays.

Service de santé dans toutes les spécialités médico-chirurgicales

Secteur richement équipé:
les 2/3 des équipements médicaux

Assure les 2/3 des activités chirurgicales et interventionnelles sur le coeur et les vaisseaux

QUALITÉ DES SOINS / SECURITE DES MALADES

La qualité des soins et la sécurité des malades sont devenues des objectifs communs et incontournables pour de nombreux établissements de santé Tunisiens publics et privés.

La TUNISIE dispose de sa propre instance d'accréditation et d'évaluation en santé (INEAS: 2012), opérationnelle depuis quelques années.

Nombreux établissements de santé publics et privés sont actuellement engagés dans les processus d'accréditation, certains sont déjà accrédités, et d'autres en cours d'évaluation.



→ SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME DE SANTÉ TUNISIEN

La Tunisie, comme beaucoup de pays, affronte des défis complexes, notamment des instabilités économiques, sociales et politiques, qui affectent gravement le secteur de la santé. L'une des conséquences majeures de ces défis est la migration des professionnels de santé cherchant de meilleures opportunités à l'étranger.

Ce phénomène, bien que moins massif comparé à d'autres pays, pose un problème crucial pour le système de santé tunisien en raison de ses multiples impacts économiques et sur la qualité des services de santé offerts aux citoyens. Cette fuite de compétences pourrait compromettre la viabilité du système national de santé.

Contexte et déterminants de la migration

Les motivations de la migration des professionnels de santé

tunisiens sont diverses et influencées par des facteurs économiques, politiques, sociaux et personnels. La recherche de meilleures opportunités d'emploi, de meilleures conditions de travail, et des perspectives de carrière plus prometteuses à l'étranger sont les raisons principales. De plus, des facteurs comme la possibilité d'offrir un avenir meilleur et plus sûr aux enfants jouent un rôle déterminant dans la décision de migrer.

Mesures Proposées pour Atténuer la Migration

Le rapport de l'Institut Tunisien des Études Stratégiques (ITES) propose une série de recommandations pour inverser cette tendance d'ici 2030 :

1 Pour le Gouvernement Tunisien :

- Augmenter progressivement le budget alloué au secteur de la

santé, visant 8,5 % du budget de l'État d'ici 2030.

- Mettre en œuvre des processus de certification et d'accréditation des structures sanitaires.
- Finaliser les textes de loi relatifs à la responsabilité médicale et aux droits des patients.
- Réviser les lois d'organisation de l'exercice de la médecine et le code de déontologie.



L'investissement dans la santé est un investissement stratégique pour le développement socio-économique de la Tunisie.



2 Pour les Professionnels de Santé :

- Améliorer les conditions de travail et les perspectives de carrière.
- Promouvoir des programmes de formation continue et de développement professionnel.
- Offrir des avantages sociaux attractifs et une rémunération compétitive.
- Encourager la reconnaissance et le soutien émotionnel pour renforcer l'engagement des professionnels de santé.

3 Initiatives Générales :

- Encourager la migration circulaire, permettant aux professionnels de revenir enrichis de nouvelles compétences.
- Développer des cabinets de groupe et le tutorat pour offrir un meilleur encadrement professionnel.



Les facteurs poussant à la migration tiennent compte des préoccupations financières, des opportunités de carrière limitées, des conditions de travail difficiles, du manque d'équipements médicaux adéquats, etc. Une vision stratégique doit aborder ces facteurs de manière globale.



- Augmenter le budget de la recherche en santé pour atteindre 1,25 % du PIB en 2030.

La période à venir exigera une volonté politique ferme, des engagements concrets et une adaptation de l'appareil de l'État pour répondre aux besoins du secteur de la santé. Ce dernier doit être perçu comme un investissement stratégique et non comme un simple poste de dépenses.

Une action concertée entre les ministères, les ordres professionnels, les syndicats, la CNAM, et la société civile est essentielle pour restaurer

la confiance entre citoyens et soignants. L'objectif final est triple : offrir de meilleurs services de santé, retenir les professionnels qualifiés et assurer le développement socio-économique de la Tunisie.

En résumé, les efforts pour atténuer la migration des professionnels de santé doivent s'inscrire dans une vision à long terme, intégrant des mesures pluridisciplinaires et une coopération étroite entre tous les acteurs concernés .

(Source: Document ITES - DÉFIS POUR LE SYSTÈME DE SANTÉ TUNISIEN)



Industrie pharmaceutique en Tunisie :

UN PÔLE PHARMACEUTIQUE,

➔ OUI MAIS COMMENT ?

“Nous nous attendons à ce que les pénuries de médicaments deviennent un problème récurrent à court et moyen terme, à moins que des réformes significatives ne soient mises en œuvre pour rationaliser le processus d’approbation des médicaments”.

Le constat est des analystes de Fitch Solutions qui viennent de publier une étude sur l’industrie pharmaceutique en Tunisie, appelant par la même occasion à la création d’une autorité de régulation centrale pour réduire le temps requis pour les autorisations de mise sur le marché (AMM) et simplifier des procédures trop complexes rendant le site Tunisie doté, pourtant, de grands atouts, peu encourageant pour les grandes firmes pharmaceutiques internationales.

La réflexion pour la création de pareille structure est bien avancée. Une Agence nationale des médicaments a été formellement instituée en 2023.

Elle comprend trois directions : celle des médicaments et de la pharmacologie, celle de la pharmacovigilance, ainsi que le laboratoire national de contrôle des médicaments.

Son objectif fondamental réside dans la coordination de l’ensemble des acteurs du domaine des médicaments pour simplifier les démarches administratives pour les investisseurs. Cette simplification se traduira par la réduction des délais, ce qui n’est pas évident.

Le directeur général de l’Agence nationale du médicament et des produits de santé, Abderrazak Hedhili, a affirmé à maintes reprises, la volonté de l’État de faire de la Tunisie un pôle pharmaceutique africain. C’est

dans ses cordes mais comment si à ce jour, certains laboratoires pharmaceutiques se plaignent du fait que peu de choses ont changé depuis la création de l’agence ?



Le marché pharmaceutique tunisien se développerait, selon l’OCDE, à un taux de croissance annuel de 11,1% entre 2021 à 2025 pour atteindre 747 millions USD.



Selon l'OCDE, le secteur pharmaceutique devrait connaître un taux de croissance de près de 10% par an dans la région MENA soit une progression deux fois plus rapide que le marché mondial..

Quelle est la part du secteur pharmaceutique tunisien de ce marché ? Pas grand-chose. Pourtant, il est l'une des industries connaissant la croissance la plus rapide selon un rapport Fitch Solutions publié en 2021, malgré une faible participation au PIB de l'ordre de 1,5% et un marché qui ne dépasse pas les 681 millions USD (en termes de ventes).

Taux de croissance annuel



11%

Outre le forum de l'Officine, on ne parle pas beaucoup du secteur pharmaceutique en Tunisie, un marché qui se développerait,

selon l'OCDE, à un taux de croissance annuel de 11,1% entre 2021 à 2025 pour atteindre 747 millions USD.

Le gouvernement tunisien consacre une part importante de ses dépenses à la santé, soit 7,3% du PIB, un peu plus que ses voisins régionaux tels que l'Algérie, l'Égypte ou encore le Maroc.

Avec plus de 70 entreprises actives dans tous les segments de la chaîne de valeur pharmaceutique, qu'il s'agisse de recherche et développement, de fabrication d'intrants pour l'industrie pharmaceutique, ou de canaux de production et de distribution, le site Tunisie peut prétendre à un positionnement important en Afrique dans l'industrie pharmaceutique.

En 2022, le chiffre d'affaires du secteur s'est élevé à 3,196 milliards de dinars, soit +8,3% par rapport à 2021. Le marché est partagé entre les entreprises qui produisent des médicaments à usage humain (29%), suivies par les produits pharmaceutiques à usage unique (27%) et les autres produits pharmaceutiques.

Reste que le secteur doit relever nombre de défis car, selon le rapport de Fitch, tributaire des fabricants de médicaments étrangers, compte tenu des infrastructures pharmaceutiques nationales modestes et le manque de transparence s'agissant des réglementations et des tarifications.

Plus que la transparence et la

complexité réglementaire, les difficultés financières de l'État tunisien ont été à l'origine du départ de labels pharmaceutiques emblématiques du pays. La PCT doit aux fabricants de médicaments, à ce jour, environ 800 millions de TND (255 millions de dollars), selon Fitch Solution, plutôt 700 millions de dinars affirme Tarek Hammami, président de la Chambre nationale de l'Industrie pharmaceutique (CNIP) qui a déclaré, sur les ondes d'Express FM, que les relations de la Tunisie avec les multinationales pharmaceutiques s'améliorent de jour en jour.

Les questions sont : est-il possible de récupérer ceux partis tels Novartis (Suisse), GlaxoSmithKline (GSK, Grande-Bretagne) et Bayer (Allemagne) ? Et comment garder un autre fabricant de médicaments multinational, Pfizer, qui a également envisagé de fermer ses opérations en Tunisie en raison de conditions macroéconomiques difficiles dont l'impact sur la viabilité du secteur est périlleux ?

Un secteur pharmaceutique fortement dépendant des apports étrangers ?

Malgré les pénuries des médicaments et le glissement du dinar, Fitch estime qu'à court terme, la Tunisie verra les pressions extérieures s'atténuer, ce qui pourrait permettre une reprise du secteur.

L'équipe Risque Pays Fitch, s'attend à ce que le dinar tunisien s'échange de manière latérale, voire plus forte, autour de son cours au comptant de 3,12 TND/USD sur le reste de l'année 2024.



Le directeur général de l'Agence nationale du médicament et des produits de santé, Abderrazak Hedhili, a affirmé à maintes reprises, la volonté de l'État de faire de la Tunisie un pôle pharmaceutique africain.



Une monnaie stabilisée sera de bon augure pour le secteur pharmaceutique tunisien, où sont effectués plus de 80 % des achats de médicaments en devises étrangères. En outre, le renforcement du tourisme, les envois de fonds et les futurs paiements gérables de la dette en devises soutiendront l'expansion des réserves de change de la Tunisie, améliorant ainsi les perspectives des importations pharmaceutiques.

Mais rien n'est gagné, outre le fait que l'Etat tunisien doit rembourser ses dettes, la stabilité du secteur pharmaceutique tunisien dépend de l'apport des

fabricants de médicaments étrangers.

Les acteurs locaux ne disposent pas actuellement des capacités de production et de l'échelle opérationnelle nécessaires pour satisfaire les demandes du marché. Les données de l'OCDE montrent que les fabricants de médicaments locaux ont une contribution limitée dans la chaîne de valeur de la consommation pharmaceutique nationale, tandis que l'apport étranger reste élevé.

“Pour illustrer ce point, nous pouvons considérer le ratio de la valeur ajoutée étrangère sur la valeur ajoutée totale de la consommation pharmaceutique nationale tunisienne. En 2020, la valeur ajoutée étrangère représentait 61 % de la valeur ajoutée totale de la consommation nationale de produits pharmaceutiques. En revanche, les marchés voisins affichent une proportion de valeur ajoutée étrangère nettement plus faible, avec l'Égypte à 33%, le Maroc à 28% et la Jordanie à 41%”.

Les données indiquent que le secteur pharmaceutique national ne dispose pas de capacités de production locales suffisantes, ce qui conduit à une dépendance excessive à l'expertise des multinationales étrangères.

Conséquence : malgré de modestes améliorations sur le plan macroéconomique, le secteur pharmaceutique

reste confronté à de graves difficultés financières dont la conséquence, selon Fitch, est une contraction de la taille du marché pharmaceutique en termes réels une fois ajustée aux taux d'inflation.

Avec une croissance prévue de 2,9% en glissement annuel, le secteur atteindra 3,7 milliards TND (1,2 milliard USD) à fin 2024. Un nouveau ralentissement de la croissance est attendu puisque le gouvernement tunisien devra rembourser 1 milliard de dollars de dette en janvier 2025, suivi de 756,6 millions de dollars supplémentaires en avril 2025, ce qui entraînera un prélèvement important sur les réserves de change et impactera l'importation des médicaments.

Dépenses de Santé en Tunisie



7,3%
du PIB

En outre, outre les limitations de fabrication, la Tunisie est lésée par les carences des cadres logistiques qui entravent la circulation rapide des marchandises et impactent la viabilité financière du secteur pharmaceutique obligeant les acteurs nationaux à réduire leurs effectifs et dissuadant l'entrée sur le marché des fabricants de médicaments internationaux.

Chiffre d'affaires du secteur



3,2%
milliards de dinars
(2022)

Un système de réglementation et de tarification pharmaceutique très fragmenté

Le système de réglementation et de tarification pharmaceutique, en Tunisie, reste très fragmenté, créant un environnement imprévisible et incertain pour les autorisations de mise sur le marché et les résultats en matière de tarification.

Le secteur pharmaceutique est réglementé et contrôlé par le ministère de la Santé et plusieurs institutions publiques. L'agence nationale de médicaments devrait pouvoir centraliser et mettre fin à cette fragmentation décisionnelle bloquante pour l'octroi des AMM dans des délais raisonnables ce qui entraînerait des conséquences désastreuses sur finances des laboratoires pharmaceutiques à l'échelle nationale.

“Les retards, les procédures d'autorisation impliquent souvent de fréquentes négociations de prix, conduisant parfois à un taux de remise de 90% ce qui est décourageant pour le lancement de nouveaux produits en Tunisie”, déplore-t-on à Fitch.

Pour terminer, il est important de souligner l'importance de



La Tunisie est dotée de grands atouts mais reste peu encourageante pour les grandes firmes pharmaceutiques internationales.



l'industrie pharmaceutique, qui a toujours profité des percées technologiques pour garantir la fabrication sûre et efficace des médicaments aux consommateurs, qui est un acteur important dans la recherche et développement et qui joue un rôle essentiel dans l'amélioration de la qualité de vie, en tant que vecteur de développement économique.

La Tunisie est, en la matière, et à première vue, dotée de tous les atouts qu'il s'agisse d'expertise, de nouvelles réglementations plus ouvertes et plus souples ou encore des prédispositions du secteur privé à y investir et s'y investir d'autant plus que le marché mondial a dépassé les 1.300 milliards USD de revenus globaux et devrait atteindre les 1.600 milliards USD d'ici 2025.

Amel Belhadj Ali

Sources : Fitch Solutions, OCDE



Épargne

Placements

Épargne retraite

Le Guide
2024



Tourisme de santé :

➔ VERS UNE PLACE DE LEADER EN AFRIQUE

Le tourisme de santé en Tunisie a débuté dans les années 80 et s'est développé au cours des années 90. Une clientèle principalement européenne, intéressée par le savoir-faire tunisien dans la thalassothérapie et la chirurgie esthétique, s'est jointe, depuis, aux clientèles traditionnelles libyenne et algérienne. Les tarifs compétitifs, la sécurité sanitaire, la proximité géographique, l'accessibilité, le climat agréable, les services de pointe et la fiabilité des structures sanitaires ont contribué à l'augmentation du nombre de patients se rendant en Tunisie d'année en année.

Mais est-ce pour autant que la Tunisie tire du tourisme médical, des revenus conséquents correspondant à la qualité de son offre ? Rien n'est moins sûr. La Tunisie n'a pas pu réaliser en 2019, année faste pour le tourisme médical, plus de 800 millions de \$ de revenus dans un continent (L'Afrique) où les revenus du secteur se chiffrent à plus de 40 milliards de dollars. Chiffre annoncé par Dr Yousry Charkaoui, président de l'Association des hommes d'affaires africains (EABA) lors du Congrès africain du tourisme médical tenu en Tunisie au mois de novembre 2021.

La Tunisie ne manque pourtant pas de moyens. C'est un pays où le secteur public offre 75% des services de santé et le secteur privé 25% avec plus de 6.000 lits d'hospitalisation dont 30% sont occupés par des malades étrangers, selon les chiffres 2019 d'Oxford business group, cités dans le cadre d'un débat organisé par le Forum Ibn Khaldoun pour le développement.

Malgré les hautes qualifications de ses hautes compétences médicales et paramédicales, la Tunisie n'est également pas classée parmi les premières destinations mondiales du tourisme médical. La troisième

édition du Médical Tourism Index (3ème édition de 07/2020, établie par l'Association Mondiale du Tourisme Médical (www.medicaltourism.com), la donne 38ème sur 46 destinations et 3ème en Afrique après l'Afrique du Sud et le Maroc.

“
Aucun pays n'a pu la détrôner de son positionnement de deuxième destination mondiale en thalassothérapie, juste derrière la France.
”



La Tunisie pêche par l'absence d'un plan de communication clair pour promouvoir les cliniques et consultations privées à l'international et valoriser le site.



Un classement qui lèse la Tunisie en raison de l'absence de lobbying en sa faveur et d'informations fiables et crédibles sur ses performances dans le tourisme médical. Des critères tenant au climat général du pays, à la sécurité et à son image politique et économique indépendamment du médical, ont pénalisé le secteur du tourisme médical ce qui ne l'empêche pas de maintenir sa place en tant que deuxième destination en nombre de patients et en indicateurs de santé. Dr Nadia Fenina, directrice générale du tourisme de Santé au ministère de la Santé va plus loin assurant que «La Tunisie est numéro un en Afrique pour tout ce qui est demandé de soins et offre».

La Tunisie croit dans le potentiel du tourisme de santé et les services associés en tant que créneau

porteur et moteur essentiel du développement économique et social. Ces dernières années, elle a connu une croissance dynamique dans ce domaine, la plaçant parmi les pays leaders à l'échelle internationale.

Aucun pays n'a pu la détrôner de son positionnement de deuxième destination mondiale en thalassothérapie, juste derrière la France. Les services dits de wellness, drainent près de 5 millions de touristes attirés par la balnéothérapie et la bonne qualité des sites et centres de thalassothérapie dans les différentes régions du pays.

Un succès bien mérité au vu de la qualité des soins, des infrastructures modernes et des prestations offertes aux patients venus chercher des traitements médicaux et des séjours de bien-être en Tunisie.

Confusion des chiffres !

Selon l'Oxford Business Group, la Tunisie a enregistré en 2019, 500.000 hospitalisations de patients étrangers et 2,5 millions de consultations externes de malades étrangers. Les patients proviennent principalement de la Libye, d'Algérie, d'Afrique subsaharienne et d'Europe (notamment pour la chirurgie esthétique et les soins dentaires).

Le tourisme médical est un secteur à très forte valeur ajoutée : un lit d'hospitalisation privé peut générer jusqu'à 50.000 dollars américains par an. Les revenus en devises produits par cette activité en 2019 sont estimés, par la Banque Centrale de Tunisie, à 350 millions de dinars, un chiffre contesté par la Chambre syndicale qui évalue les flux, compte tenu des effets induits sur le reste de l'économie, à près de 2,5 milliards de dinars (soit 55% de rentrées directes dans le secteur de la santé et 45% pour les services annexes).

Une confusion de chiffres nourrie par la complexité du tourisme médical supervisé directement par au moins 3 ministères (Santé, Tourisme, Femmes, Familles, enfants et personnes âgées) et de manière indirecte par les ministères des Affaires étrangères, de l'Intérieur et du Transport.

D'ou l'appel par les opérateurs privés à la création d'une agence publique dédiée au tourisme de santé pour des actions plus efficaces en faveur de cette activité. L'agence pourrait centraliser toutes les opérations pour sa promotion et son développement en coordonnant avec les différents ministères et œuvrera à renforcer le positionnement du pays en tant que destination privilégiée pour ce tourisme.

Dans le secteur privé



6.000
lits
d'hospitalisation



3^{ème} Destination du Tourisme médical en Afrique

Elle pourrait également piloter les opérations de reconversion des hôtels en difficultés en centres de santé spécialisés dans la chirurgie esthétique, en neurologie ou en cardiologie. Ces hôtels, réaménagés et dotés des commodités d'usage, seraient des lieux d'hébergement idéals pour une clientèle de personnes âgées dépendantes principalement étrangère ou des expats tunisiens décidés à rentrer en Tunisie après la retraite.

Tenant à être un hub régional du tourisme médical, la Tunisie a mis en place des labels, des normes, des accréditations pour des agences de voyage spécialisées. Le pays s'emploie également à offrir un produit touristique orienté vers les seniors bien portants, autonomes, ou atteints de maladies chroniques en leur proposant des résidences médicalisées destinées aux retraités en milieu balnéaire.

Malgré la proximité géographique avec l'Union européenne, ce sont les patients originaires des pays voisins de la rive sud de la Méditerranée qui contribuent le plus au succès du tourisme

médical en Tunisie. L'écrasante majorité des clientèles sont d'origine maghrébine. Ils viennent de Libye et d'Algérie. Tunis et Sfax concentrent l'infrastructure médicale permettant l'accueil des patients étrangers, devant Sousse-Monastir et Djerba.

Des efforts pour optimiser les résultats entre les ministères concernés

Lors d'un débat tenu au Forum Ibn Khaldoun sur le tourisme médical, les conférenciers ont mis en avant les atouts de la Tunisie : la maîtrise des langues, les cadres médicaux et paramédicaux parlant couramment l'arabe, le français et l'anglais, la proximité et la grande qualité des soins, l'infrastructure de santé étant équivalente à celle des pays occidentaux, un personnel médical homogène et entièrement tunisien ainsi qu'un environnement général amélioré par l'offre d'hôtels et de sites archéologiques et historiques. Ceci sans oublier l'e-santé qui se développe rapidement dans une Tunisie qui a mis en place une législation réglementant la télémédecine et qui a systématisé les sites web de médecins et de spécialités médicales.

Les discussions ont également porté sur les carences du secteur dont une tarification uniforme, des liaisons aériennes insuffisantes, des transferts bancaires difficiles (Les transferts avec les pays africains sont lents en raison de l'absence de banques tunisiennes), un manque d'ouverture du secteur public à l'exportation des services de santé et une absence de droit spécifique en cas de préjudice.

Il a été également question de l'Accréditation même si la Tunisie dispose d'une instance nationale d'évaluation et d'accréditation en santé, désormais opérationnelle, accréditée auprès des instances internationales (ISQUA) jouissant de l'indépendance scientifique, et offrant toutes les garanties de transparence, d'équité et



La maîtrise des langues, les cadres médicaux et paramédicaux parlant couramment l'arabe, le français et l'anglais, la grande qualité des soins, l'infrastructure de santé étant équivalente à celle des pays occidentaux, un personnel médical homogène et entièrement tunisien ainsi qu'un environnement général amélioré par l'offre d'hôtels et de sites archéologiques et historiques.



d'impartialité en matière de procédure d'accréditation et de l'absence de communication à l'international.

La Tunisie pêche par l'absence d'un plan de communication clair pour promouvoir les cliniques et consultations privées à l'international et valoriser le site.

Un état de fait qui a poussé les principaux protagonistes du tourisme médical à réagir. Les représentants des ministères de la Santé et du Tourisme se réunissent régulièrement pour coordonner leurs actions pour de meilleures performances.

Un plan pour la promotion du tourisme médical a été mis en place. Il comprend plusieurs mesures et actions dont :

- La création d'un comité mixte supervisé par les ministres du Tourisme et de la Santé qui se réunira régulièrement pour exécuter les décisions, superviser les comités techniques spécialisés et évaluer les réalisations du secteur sur terrain



“ Le tourisme médical est un secteur qui pourrait être plus porteur que le tourisme tout court en Tunisie ”

- L'unification des concepts et des termes utilisés par les deux ministères, notamment en matière de tourisme médical

- La mise en place d'un système de veille et d'échange d'informations entre les ministères

- La promotion de la destination tunisienne en tant que hub du tourisme médical et l'encouragement des investissements dans ce secteur

- L'amélioration des infrastructures et de la qualité des soins dans les hôpitaux publics ainsi que leur alignement sur les normes des cliniques privées pour accueillir les patients étrangers

- La mise en place de parcours patients démarant à l'aéroport, allant à la convalescence et passant par la prise en charge hospitalière

- La promotion de la Tunisie en tant que destination privilégiée pour les congrès scientifiques

- La signature d'accords avec l'Agence nationale de sécurité sanitaire des produits alimentaires et l'Office national des eaux minérales et de la thalassothérapie pour des inspections conjointes et la gestion des doléances

Les soins, la santé, les analyses médicales, des plus simples aux

plus complexes, sont devenus aujourd'hui des produits qui s'exportent et se délocalisent au gré de la recherche de profits ou d'économies financières importantes. La Tunisie dotée de tous les atouts pour devenir la première destination de tourisme médical en Afrique doit développer ses stratégies orientées vers un secteur porteur et qui n'a pas encore révélé tout son potentiel.

Encore faut-il qu'il y ait plus de coordination entre les ministères concernés, plus d'investissements dans les infrastructures hospitalières et moins d'entraves et de blocages au niveau des administrations publiques.

Le tourisme médical est un secteur qui pourrait être plus porteur que le tourisme tout court en Tunisie. Tout dépendra de la volonté des décideurs politiques à décider d'en faire un secteur stratégique de développement économique ou non.

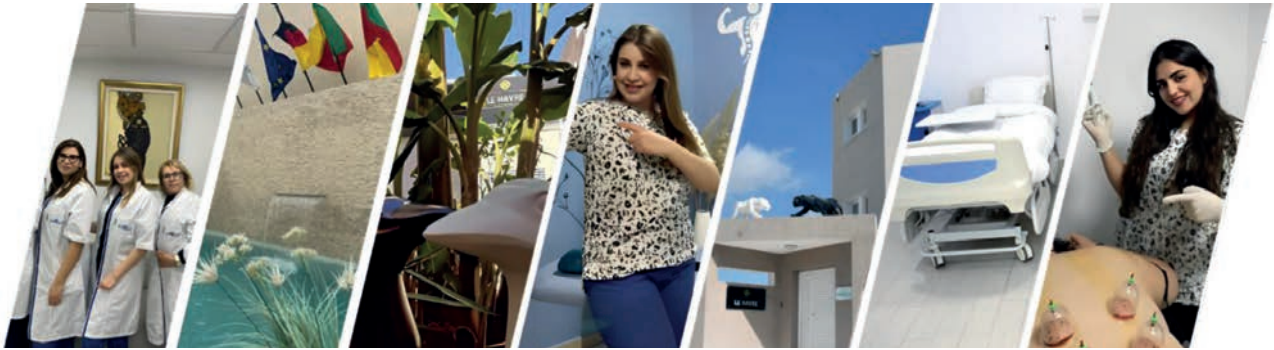
Amel Belhadj Ali

Sources :

<https://tunisiecapitalesante.tn/blog/2024/02/dans-une-tunisie-en-crise-le-tourisme-medical-est-en-pleine-sante/>

<https://shs.hal.science/halshs-03788205/document>

<https://www.hospihub.com/actualites/evolution-du-tourisme-de-sante-regards-sur-la-tunisie-la-turquie-et-l-egypte>



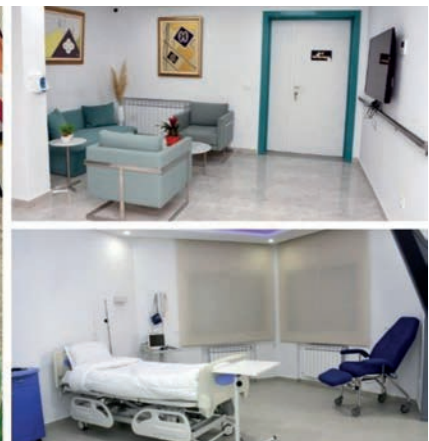
Le Groupe SMEDI, dont la société mère est SMEDI International (Service Médical International), est une société de services médicaux à capitaux privés fondée en 2007. Présente dans une dizaine de pays, SMEDI s'est imposée au cours de la dernière décennie comme un acteur majeur, professionnel et fiable dans les soins à l'étranger, offrant des services d'assistance, de facilitation et de conciergerie médicale en Afrique, au Moyen-Orient et probablement dans le monde entier.

Le Groupe SMEDI comprend quatre sociétés principales : **SMEDI Care**, **SMEDI Nursing** et ses filiales, **SMEDI Invest**, et **SAFAR Tourisme & Voyages**. Il intervient dans plusieurs secteurs d'activité, notamment la gestion et l'optimisation des parcours de soins, la réalisation et l'exploitation de structures d'hébergement médicalisé

(comme les centres de convalescence et les résidences pour seniors), la conception et la réalisation de structures hospitalières, ainsi que le tourisme et les voyages.

SMEDI CARE est le leader en Tunisie et probablement en Afrique dans le domaine de l'assistance, de la facilitation et de la conciergerie médicale. L'entreprise assure des services qui rendent le parcours de soins des patients sans faute, réus-

si, optimisé et le plus agréable possible. Ses points forts incluent le choix des meilleurs plateaux techniques, une riche sélection d'offres d'hébergement et de soins de suite, ainsi qu'un transport optimal et sécurisé (médicalisé ou non, par mer, air et terre). SMEDI CARE s'engage à fournir des soins médicaux de la plus haute qualité, adaptés aux besoins et préférences des patients, grâce à un vaste réseau d'hôpitaux de premier plan et de professionnels de la





santé expérimentés. L'entreprise propose une large gamme de traitements avancés utilisant les dernières technologies, des consultations approfondies pour comprendre les antécédents médicaux des patients, et des plans de soins personnalisés pour optimiser leur processus de rétablissement. Elle offre également des options d'hébergement variées pour garantir un séjour confortable et agréable durant le voyage médical.

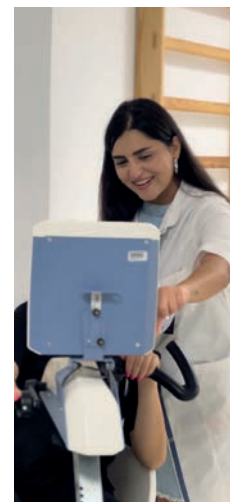
SMEDI Nursing, filiale du groupe SMEDI, est spécialisée dans la construction et la gestion de centres de récupération médicale, comprenant des établissements pour personnes âgées dépendantes, des centres de convalescence, des centres de kinésithérapie, et des centres de soins post-chirurgicaux. Parmi ses structures en exploitation figure LE HAVRE, un centre de convalescence et de soins de suite d'hospitalisation, de rééducation, de réhabilitation, de remise en forme et de bien-être,

ainsi qu'une maison médicalisée pour seniors dépendants ou autonomes. Réalisé et géré par SMEDI Nursing, LE HAVRE s'est rapidement imposé comme le centre médicalisé de convalescence et de rééducation le plus moderne et luxueux de Tunisie. Situé dans un quartier calme et sécurisé à 10 minutes de l'aéroport international Tunis-Carthage, à moins de 15 minutes du centre-ville de Tunis et des banlieues touristiques, et entouré des meilleures structures hospitalières publiques et privées, LE HAVRE offre également un service de transport médicalisé 24h/7j.

Le groupe excelle dans divers domaines d'expertise : l'investissement direct dans des projets locaux de santé dans les pays où il s'implante, offrant son expertise et ses ressources financières, matérielles et humaines ; l'évacuation sanitaire, les soins à l'étranger et l'assistance médicale ; la distribution de médicaments, de produits pharmaceutiques et d'équipements médicaux ; et les services d'in-

génierie, d'études et de renforcement des capacités dans les domaines médicaux, paramédicaux et de santé.

Toutes les sociétés du groupe SMEDI ont obtenu les certifications suivantes : ISO 9001 pour le management de la qualité, mettant l'accent sur l'orientation client, la motivation de la direction, l'approche processus et l'amélioration continue ; ISO 14001 pour le management environnemental, visant l'amélioration de la performance environnementale et le respect des obligations de conformité ; ISO 22000 pour le management de la sécurité alimentaire, garantissant l'identification et la maîtrise des risques menaçant la sécurité alimentaire ; et ISO 45000 pour la santé et la sécurité au travail, visant à améliorer la sécurité des employés, réduire les risques sur le lieu de travail et créer des conditions de travail meilleures et plus sûres. Ces certifications ont été obtenues auprès des organismes certificateurs Label Qualité France et ISO.





Tourisme des séniors :

UN MARCHÉ

→ EN PLEIN ESSOR

Le tourisme senior revêt de plus en plus d'importance dans le monde. Les séniors disposent de revenus importants, ils n'ont généralement plus de crédits à rembourser. En bonne santé, ils privilégient les loisirs peu coûteux, tels que les promenades, les activités culturelles et les visites de sites naturels. Les séniors dépendants ont besoin d'une assistance médicale permanente.

La population âgée joue aujourd'hui un rôle essentiel dans le tourisme mondial qui s'adapte à ses besoins et se plie à ses attentes. Le marché des séniors offre un potentiel important d'autant plus qu'il a la particularité d'être plus stable que celui des autres groupes d'âge. Les voyages constituent le 1er poste de dépenses des séniors valides. En Espagne 10% des touristes européens sont des séniors.

Les séniors dépensent plus que les autres catégories de clientèles et ne voyagent pas spécialement pendant la saison estivale, ce qui contribue à l'optimisation des flux pour les entreprises touristiques, en moyenne et basse saison.

La santé et le bien-être des individus influencent leur comportement de consommation à différents niveaux. Pour le marché des séniors, la santé revêt une importance majeure. En vieillissant, les individus sont souvent confrontés à des problèmes de santé d'où l'importance de la qualité des infrastructures d'hébergement et des services sanitaires qui peuvent être déterminants dans le choix de la destination du voyage.

A ce niveau, la Tunisie peut se prévaloir de nombre d'atouts pour la prise en charge des séjours courts ou longs. Professionnels du tourisme et experts s'accordent à dire qu'une

“

La Tunisie dispose de nombreux atouts pour attirer les touristes séniors : climat clément, infrastructures de qualité, coût de vie abordable et offre médicale performante

”

8%

des retraités français sont établis à l'étranger

croissance à deux chiffres est possible et ne touche pas uniquement les touristes étrangers.

Le vieillissement ne touche pas que les pays riches, il touche aussi la population tunisienne.

Les seniors c'est 1 milliards d'individus dans le monde, dont plus du quart en Europe ce qui représente un marché important.

La Tunisie est dotée de lieux d'hébergement partagés, pour seniors autonomes (maisons de retraites, Résidences seniors), lieux d'hébergement pour seniors dépendants, et en centres spécialisés dans les maladies chroniques ou dégénératives telles que Parkinson ou Alzheimer.

“
La Tunisie est classée dans les Top 10 des destinations prisées par les seniors



Son offre comprend les maisons de retraites ou de repos publiques et privées, des centres de convalescence privés, des EMS (Les établissements médico-sociaux hébergeant des personnes âgées nécessitant des soins de longue durée) et des EHPADS privés (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) mais reste limitée en nombre de lits.

Près de 500 lits sont actuellement disponibles avec des perspectives d'atteindre dans les prochaines années une capacité de 20.000 lits.

“
Les seniors sont des touristes à la recherche de confort, de bien-être et de découvertes culturelles



Un Contexte favorable à la croissance à deux chiffres pour les EMS en Tunisie d'autant plus qu'on estime à 20% les déplacements des seniors des pays riches vers des pays plus cléments (Climat, coûts etc..).

Selon la CNAV (Caisse nationale d'assurance vieillesse qui verse des pensions aux seniors français dans 180 pays) 8% des retraités français ont déjà choisi de s'établir à l'étranger soit environ un million de personnes.



Certains problèmes sont des opportunités et solutions à d'autres problèmes” assure l'écrivain camerounais Curlis Tchoffo, il faut juste résister moins et solutionner plus



La Tunisie est classée dans les Top 10 des destinations prisées par les seniors mais peut faire mieux grâce à une médecine de qualité, un climat clément, de faibles coûts de l'investissement et de revient et moins de blocages réglementaires et administratifs.

En Tunisie, le coût moyen du lit médicalisé se situe entre 100.000 et 150.000 Dinars pour les seniors qui ont besoin d'une assistance médicale permanente. Le prix mensuel pratiqué aujourd'hui est de 2.000 euros soit un peu plus de 6 700 Dt.

En France, le coût moyen d'une chambre en EHPAD se situe entre 1700 et 5000 euros par mois soit une moyenne nationale de 2157 euros qui comprend le tarif hébergement ainsi que le tarif soin et dépendance avec un taux d'occupation moyen de 96%. Vivre en EHPAD coûte en moyenne 95 euros par jour.



La Tunisie doit adapter son offre touristique aux besoins spécifiques des séniors pour se positionner comme une destination de choix sur ce marché porteur



La Tunisie peut drainer une partie des séniors français dépendants mais il faut en amont qu'il y ait un accord avec la sécurité sociale française qui verse à chaque EHPAD un forfait lié aux nombres de personnes présentes et leur niveau de dépendance. S'il y a accord et aussi un cadre légal et sanitaire sécurisant pour les séniors français, la sécurité sociale française gagnera au change, car elle paiera moins cher la prise en charge des séniors dépendants.

Le coût de séjour dans EHPAD en France

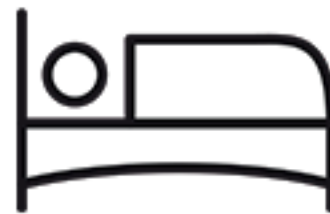
95€
par jour

La Tunisie peut améliorer son taux de pénétration du marché senior valide ou invalide, encore faut-il que les cahiers de charge concernant les centres d'hébergement EMS, EHPAD soient promulgués, d'autant plus que des dizaines d'établissements hôteliers réaménagés pourraient offrir des lieux appropriés aux séniors.

A ce jour, il y a de la résistance de la part des responsables du ministère du tourisme qui considèrent que les hôteliers qui ont bénéficié d'énormes avantages pour leurs projets touristiques ne peuvent pas les transformer en centres médicaux pour séniors avec autant de facilité.

Mais si ces mêmes responsables, au lieu de réfléchir centres hospitaliers ou de convalescence, pensaient tourisme médical, ne pourraient-ils pas, dans cette optique adopter de nouveaux paradigmes conjuguant le tourisme à la santé et modérer leurs attentes face à des hôteliers vivant de grandes difficultés et qui assistent au délabrement de leurs établissements dans l'attente d'autorisations très incertaines ?

Capacité d'accueil



20.000
lits

Le ministère du Tourisme ne pourrait-il pas envisager, réfléchir à des formules plausibles qui rendent justice à l'État et ne desservent pas les propriétaires des établissements hôteliers ?

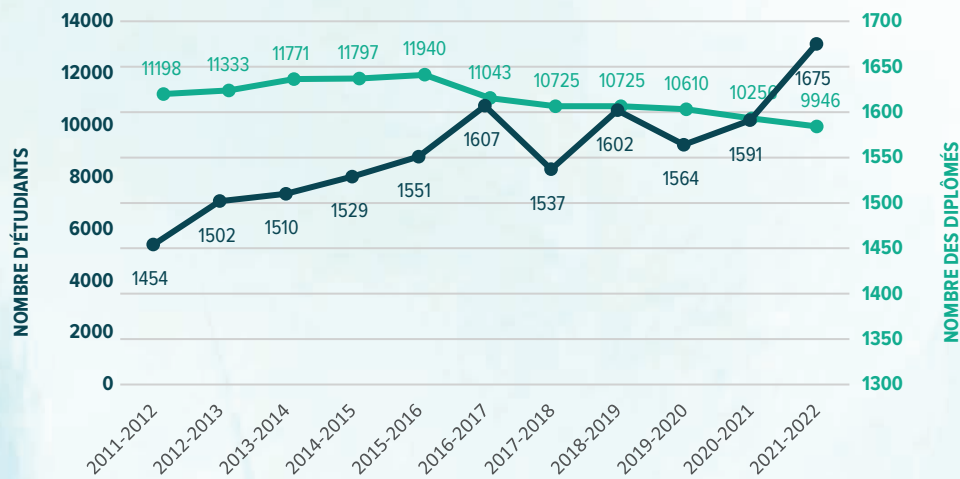
"Certains problèmes sont des opportunités et solutions à d'autres problèmes" assure l'écrivain camerounais Curlis Tchoffo, il faut juste résister moins et solutionner plus.

Amel Belhadj Ali



Certains problèmes sont des opportunités et solutions à d'autres problèmes" assure l'écrivain camerounais Curlis Tchoffo, il faut juste résister moins et solutionner plus





ÉVOLUTION DU NOMBRE DES ÉTUDIANTS ET DES DIPLÔMÉS EN DOCTORAT DE MÉDECINE, MÉDECINE DENTAIRE ET PHARMACIE

Source : MESRS

	Minimum	Maximum	Nationale	CV 2021	CV 2019	Disparités
Anesthésie	0 dans 4 gouvernorats : Siliana, Tataouine, Gafsa et Kébili	1.5 (Tunis)	0.32	1.49	1.36	Augmentation
Réanimation⁵⁴	0.04 (Siliana)	1.3 (Tunis)	0.43	0.90	0.96	Légère baisse
Imagerie Médicale	0 dans 3 gouvernorats : Zaghuan, Tataouine et Kébili	0.9 (Mannouba)	0.27	1.25	1.26	Légère baisse
Psychiatrie⁵⁵	0.7 dans 2 gouvernorats : Siliana et Tataouine	8.2 (Tunis)	3.01	0.72	0.72	Stagnation
Gynécologie obstétrique*	0.5 dans 2 gouvernorats : Kasserine et Kébili	7.7 (Tunis)	2.48	0.8	0.8	Stagnation
Pédiatrie**	0 dans 12 gouvernorats : Zaghuan, Beja, Jendouba, Kef, Siliana, Mahdia, Kasserine, Gabes, Tataouine, Gafsa, Tozeur et Kebili	0.6 (Tunis)	0.16	1.61	nd	

DENSITÉ DE MÉDECINS SPÉCIALISTES PAR 10 MILLE HABITANTS - 2021

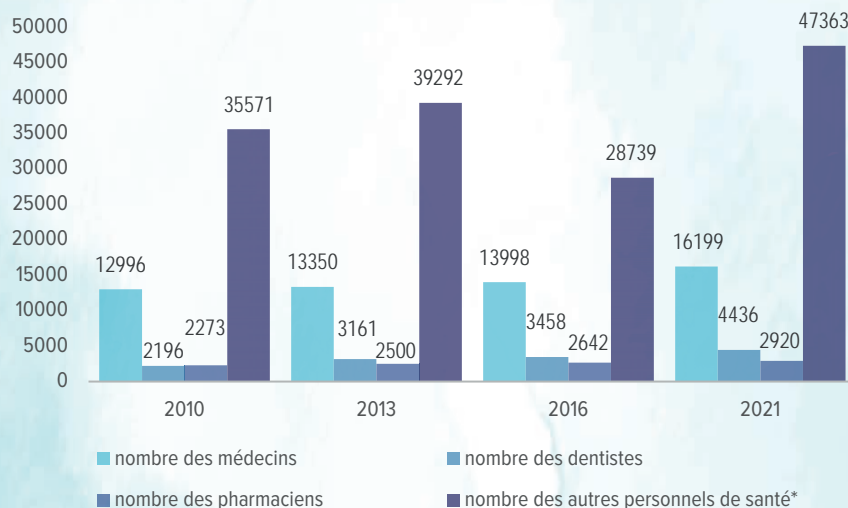
Source : Carte Sanitaire MS .2021, p106 et 116

* : par 10 mille femmes âgées de 15-49 ans ** : par 10 mille enfants de moins de 15 ans

54. La densité des médecins pour la spécialité Anesthésie-réanimation par 10 mille habitants est très faible dans les gouvernorats suivants : Médenine (0.02), Sidi Bouzid (0.04), Gabes (0.05) et Jendouba (0.05)

55. La densité des médecins pour la spécialité Psychiatrie par 10 mille habitants est très faible dans les gouvernorats suivants : Kasserine (0.02), Sidi Bouzid (0.02), Siliana (0.04) et Kef (0.04)

Source : Tunisia Health Alliance



ÉVOLUTION DU NOMBRE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN EXERCICE

Source : Cartes Sanitaires.MS

*Il s'agit des techniciens supérieurs, infirmiers et aides-soignants

Le point avec

Tarek HAMMAMI

Président de la chambre nationale de
l'Industrie pharmaceutique



Tarek HAMMAMI

Enjeux, défis et perspectives de l'industrie pharmaceutique tunisienne ?

L'industrie pharmaceutique est un acteur clé de la santé publique au vu de son potentiel créateur d'emplois à haute valeur ajoutée avec un taux d'encadrement en Tunisie de près de 40% et des grandes opportunités en tant que secteur exportateur.

Reste qu'elle doit constamment faire face à de nombreux défis qui remettent en cause la pérennité d'un certain nombre de laboratoires en raison de réglementations complexes pour des opérateurs qui investissent énormément dans une industrie de pointe.

On a parlé de la création d'une Agence nationale du médicament et des produits de santé, dédiée à la réglementation et le contrôle des nouveaux médicaments, soit une sorte de NDA (New Drug Agency) à

l'américaine, vous pensez qu'elle pourrait faire avancer le secteur pharmaceutique en Tunisie ?

Une petite précision, cette agence a été créée mais n'a pas été mise en place, aucun texte réglementaire ne l'a régi à ce jour.

L'agence aujourd'hui, se réduit à une seule personne aujourd'hui : M. Abderrazek Hedhili et autour de lui une équipe qui est celle de la direction de la Pharmacie et du Médicament (DPM).

La DPM travaille aujourd'hui sur l'élaboration des textes qui vont organiser l'agence. Le texte portant création de l'agence donne trois ans au ministère de la Santé pour créer effectivement cette agence.

Quelle est l'importance de la création d'une telle agence pour la Tunisie ?

Cela fait longtemps que nous appelons à la création d'une autorité centrale pour la gestion de tout ce qui est médicamenteux. C'est important pour les laboratoires nationaux et internationaux.



Agence nationale du médicament et des produits de santé a été créée mais n'a pas été mise en place, aucun texte réglementaire ne l'a régi à ce jour



Est-il vrai que les infrastructures pharmaceutiques tunisiennes ne sont pas très avancées par rapport aux standards internationaux ?

Bien sûr que non. Les laboratoires tunisiens sont très bien équipés pour fabriquer des médicaments. Nous fabriquons

des produits de qualité qui touchent des pathologies très graves.

Le patient tunisien est en train de se soigner et d'éviter des complications en utilisant des médicaments fabriqués en Tunisie. Des traitements de maladies cardiaques, cancer, diabète, chimio et autres.

Sur les plans de l'industrie et de la compétence, la Tunisie est très bien positionnée.

S'agissant de recherches, c'est plus compliqué. Ce n'est pas à la portée des laboratoires tunisiens de créer un nouveau produit médicamenteux ou une nouvelle molécule. C'est un domaine réservé aux très grands laboratoires multinationaux qui investissent des milliers de millions de \$ dans la recherche pour trouver de nouvelles molécules et faire aboutir une ou deux à des fins thérapeutiques.

La fabrication des génériques par des laboratoires nationaux pourrait-elle suffire aux besoins à l'échelle nationale pour ne pas être dépendant de l'extérieur, ou aurons-nous toujours besoin des laboratoires internationaux ?

En fait, notre premier objectif est d'atteindre 100 % d'autonomie en fabrication locale. Mais il faut qu'il y ait toujours de la place pour les produits innovants qui sont protégés par des brevets d'invention.

La Tunisie est dans le respect des droits de propriété intellectuelle

et par conséquent des brevets d'invention. Il doit y'avoir une coexistence entre les produits fabriqués localement et ceux importés pour faire bénéficier les patients des meilleurs soins, bien sûr avec un maximum de produits fabriqués localement.



Il doit y'avoir une coexistence entre les produits fabriqués localement et ceux importés pour faire bénéficier les patients des meilleurs soins



Les laboratoires innovants sont très importants et à double titre. Premièrement, parce qu'il y a six firmes pharmaceutiques internationales implantées en Tunisie qui ont des usines sur place, qui emploient des Tunisiens qui exportent à partir de la Tunisie, qui apportent savoir-faire, technologie et valeur ajoutée. Nous en avons besoin et il faut les garder et les préserver. Faire du site Tunisie un site d'exportation pour d'autres marchés dont le marché africain est un grand plus pour notre pays.

Renforcer et encourager ce type de partenariats est aussi utile parce que le patient tunisien a aussi besoin des produits innovants importés. Le patient tunisien en a besoin. Ce sont des outils que les multinationales

pharmaceutiques mettent à la disposition du médecin tunisien et qui profitent à leurs patients, c'est une aubaine. C'est une chance qu'il ne faut pas rater. Il faut toujours être à la pointe des meilleures thérapies et des produits les plus innovants dont l'efficacité est prouvée pour le bien de la santé publique.

Trois laboratoires ont quitté la Tunisie, le fait de ne pas avoir été payés par la pharmacie centrale a-t-il été déterminant dans la prise de cette décision d'après vous ?

“
L'industrie pharmaceutique tunisienne est un acteur clé de la santé publique avec un fort potentiel de création d'emplois et d'exportation
”

Les trois laboratoires qui sont partis, il y a 2 ans, disposaient de petites représentations dans notre pays gérées par des délégués médicaux et des structures de marketing médical. Ils ont donc fermé leurs bureaux et quitté la Tunisie sur un plan de présence réel, mais ils ont gardé les flux d'affaires, la commercialisation de leurs produits et aussi la fabrication sous licence de leurs produits par des industriels locaux.

Cela dit, il est vrai qu'il y avait des retards de paiement de la part de la pharmacie centrale et ils ne voyaient pas le bout du tunnel mais ils souffraient d'un deuxième problème qui est beaucoup plus important, je pense, c'est le fait de ne pas pouvoir enregistrer les produits innovants au rythme qu'ils souhaitaient. Donc ce sont les deux points que je viens de citer qui les a poussés à partir, le niveau d'attractivité du site n'est plus celui qu'il était.

Le développement d'une industrie pharmaceutique locale axée sur les génériques, n'est-il pas bloqué par ce retard d'enregistrement, ces AMM qu'on ne livre qu'après des mois si ce n'est des années alors que l'investissement dans l'industrie pharmaceutique est très élevé et où le taux d'encadrement est important ?

Le taux d'encadrement dans le secteur est de 40%. Je ne peux que confirmer les lenteurs dans la délivrance des AMM lesquels bloquent réellement le développement de l'industrie pharmaceutique dans notre pays.

En tant que chambre, nous avons proposé d'alléger les durées d'enregistrement des produits en changeant d'approches. Nous appelons à changer carrément de modèle.

Aujourd'hui, pour enregistrer un produit, nous devons fabriquer des lots, les mettre en stabilité, déposer des échantillons et

attendre que les autorités les analysent, étudient le dossier et quand une manipulation ne marche pas, nous revenons à zéro et nous reprenons tout le processus. Les échantillons peuvent arriver à péremption sans être analysés, donc ça pose beaucoup de problèmes.



Ce type de concept n'existe plus en Europe et non plus dans des pays du Moyen-Orient qui nous ont dépassés. En fait, on n'analyse plus les échantillons, on fait confiance au pharmacien responsable, on fait confiance aux structures et aux fabricants locaux et on se fie aux résultats finals.

Dans le dossier présenté il y a des chapitres consacrés à la partie développement et aux résultats des lots pilotes, de stabilité et tous les autres résultats.

Nous appelons les autorités à nous faire confiance, à faire confiance aux dossiers que nous leurs soumettons et de ne plus réanalyser préalablement. Bien entendu, le laboratoire national, les autorités peuvent analyser a posteriori et peuvent prendre des échantillons dans les pharmacies.



La création d'une Agence nationale du médicament et des produits de santé est essentielle pour faire avancer le secteur pharmaceutique en Tunisie.



Ne pensez-vous pas que la création d'un laboratoire national d'analyse autonome pourrait accélérer le processus de délivrances des AMM ?

Je ne pense pas que nous en ayons réellement besoin. Il importe d'accorder notre confiance au pharmacien responsable auquel nous faisons confiance tout au long de l'année quant aux vertus thérapeutiques et à la qualité du médicament que nous comptons déposer. Bien sûr toute la partie développement doit être auditable.

Aujourd'hui, quand il y a une inspection, la partie développement ne figure pas dans le scope de l'inspection. Nous avons proposé de l'y intégrer depuis l'idée jusqu'à la finalisation du produit, avec tous les essais, toutes les analyses et toutes les validations. L'inspection pharmaceutique peut donc tout passer en revue.

Il est de notoriété publique que le processus d'octroi de l'autorisation de mise sur le marché est extrêmement difficile en Tunisie mais on parle aussi de grands lobbys pharmaceutiques nationaux qui se tirent les uns sur les autres des balles dans les pieds et de grands groupes pharmaceutiques qui influencent les décisions du ministère dans l'octroi des AMM aux concurrents. Est-ce vrai ?

Absolument faux. Les cadres du ministère de la Santé sont très compétents, intègre et qui prennent vraiment les décisions uniquement dans l'intérêt du patient sur le plan enregistrement même si le processus prend beaucoup de temps.



Les laboratoires tunisiens sont très bien équipés pour fabriquer des médicaments de qualité



Nous avons proposé d'alléger les durées d'enregistrement des produits en changeant d'approches. Nous appelons à changer carrément de modèle



L'AMM n'est pas octroyée par la DPM. Elle est octroyée par un comité technique composé principalement de médecins figurant parmi les plus grandes compétences en Tunisie.

La DPM y siège bien entendu, le laboratoire national ainsi que l'inspection. C'est un comité pluridisciplinaire qui octroie les AMM et je peux vous assurer qu'il n'est soumis à aucune pression de la part des grands groupes et ni des petits groupes. Personne ne peut bloquer le système même s'il le souhaite.

Est-ce que vous avez des données chiffrées sur la part du secteur pharmaceutique dans le PIB et sur les capacités des laboratoires locaux à exporter vers l'Afrique ?

Dans le PIB, je ne peux pas vous le dire, en revanche, j'ai deux chiffres qui me paraissent assez importants : le taux de couverture de l'industrie par rapport à la consommation globale. Ce taux en unité est de

78 %. C'est-à-dire que plus de 3 boîtes de médicaments sur 4 consommés en Tunisie sont fabriquées localement. C'est un taux élevé.

Le deuxième chiffre c'est sur le plan export. La Tunisie a exporté l'année dernière pour 300 millions de dinars. C'est trop peu par rapport au potentiel de l'industrie pharmaceutique nationale et aux besoins du marché.

3/4

**des médicaments
sont fabriqués
localement**

Quelles en sont les raisons ?

Des situations financières difficiles pour le secteur handicapé par le blocage des prix. Les coûts de production sont très élevés et nous sommes restés sur le même standing de qualité.

Dans le mindset des opérateurs et des autorités, il fallait maintenir la qualité et l'efficacité des produits quel qu'en soit le prix. Beaucoup de laboratoires qui ont réalisé qu'elles perdaient au change ont été obligés d'arrêter la fabrication de certains produits pour ne pas toucher à leur qualité.

Nous pouvons nous enorgueillir d'un niveau d'éthique élevé, il

s'agit de la santé des gens et personne n'oserait y toucher. Nous investissons par ailleurs dans des équipements qui coûtent de plus en plus cher.

Où en êtes-vous de la numérisation ou encore de l'intelligence artificielle qui fait des miracles dans votre secteur ?

Je peux assurer que toutes les firmes pharmaceutiques dans notre pays utilisent des ERP parce que nous sommes tenus d'avoir une traçabilité sur tout ce que nous entreprenons, c'est une obligation légale. La notion de traçabilité nous oblige à avoir des systèmes numérisés et performants.

C'est un chantier continu et qui ne s'arrête pas maintenant avec le développement de l'industrie 4.0. Nous travaillons beaucoup avec les startups tunisiennes qui font de l'excellent travail. L'industrie locale leur fait confiance et nous avons d'excellents résultats qu'il s'agisse de la numérisation ou de l'industrie 4.0.

“

Nous pouvons nous enorgueillir d'un niveau d'éthique élevé, il s'agit de la santé des gens et personne n'oserait y toucher

”

La Tunisie ambitionne de devenir un hub pour le tourisme médical. Est-ce que le secteur pharmaceutique s'y prête d'autant plus qu'on parle de pénuries de médicaments ?

Je ne pense pas qu'il y ait des pénuries. Il s'agit plus de perturbations dans les circuits d'importation. Il y a des produits qui ne sont pas importés dans des quantités suffisantes et qui sont rapidement absorbés par le marché, restent un petit moment en rupture pour reprendre ensuite.

Il ne s'agit donc pas de pénuries durables et constantes. N'empêche, leur indisponibilité influe sur le marché et perturbe les utilisateurs. Pour les produits dont les génériques sont fabriqués localement, le patient ne trouvera pas de problème, il a l'équivalent de son traitement sur place.

“

Le développement de l'industrie pharmaceutique tunisienne est bloqué par les retards d'enregistrement des produits

”

Le problème, c'est quand certains produits médicamenteux n'ont pas leurs équivalents sur place

et quand il y a un manque, les patients achètent leurs traitements en grandes quantités pour éviter d'en manquer ce qui peut aggraver la perturbation du marché.

Estimez-vous avoir un rôle à jouer en tant qu'industrie pharmaceutique dans le développement du tourisme médical en Tunisie ?

Nous avons un rôle à jouer, c'est certain. Nous devrions peut-être communiquer plus parce qu'il faut que le patient qui achète un produit tunisien soit satisfait et rassuré pour reprendre la même ordonnance et acheter le même produit quand il est chez lui.

Un Libyen qui rentre dans son pays avec une ordonnance de trois mois va le reprendre s'il est satisfait surtout s'agissant des pathologies chroniques comme l'hypertension ou le diabète. Il va le chercher en Libye, c'est de la promotion indirecte. Nous sommes conscients de l'importance de développer la notoriété des produits tunisiens.

Que faites-vous pour la promotion des produits pharmaceutiques à l'international ?

L'écosystème sanitaire est assez avancé dans notre pays. Les produits pharmaceutiques



Nous sommes conscients de l'importance de développer la notoriété des produits tunisiens.



en font partie et nous sommes aujourd'hui, avec le ministère de la santé, en train de mettre en place des stratégies de communication pour la promotion du générique.

Ce n'est pas orienté tourisme médical mais il est important pour le choix d'une destination de s'assurer que les produits pharmaceutiques qui y existent sont de bonne qualité et efficaces.

Et pour la conquête de nouveaux marchés tels que les marchés africains, que fait la chambre ?

Honnêtement chacun travaille tout seul. Il n'y a pas d'actions communes au niveau de la chambre pour aller sur d'autres marchés. Nous discutons ensemble avec les autorités sur l'amélioration du système et l'allègement des formalités.

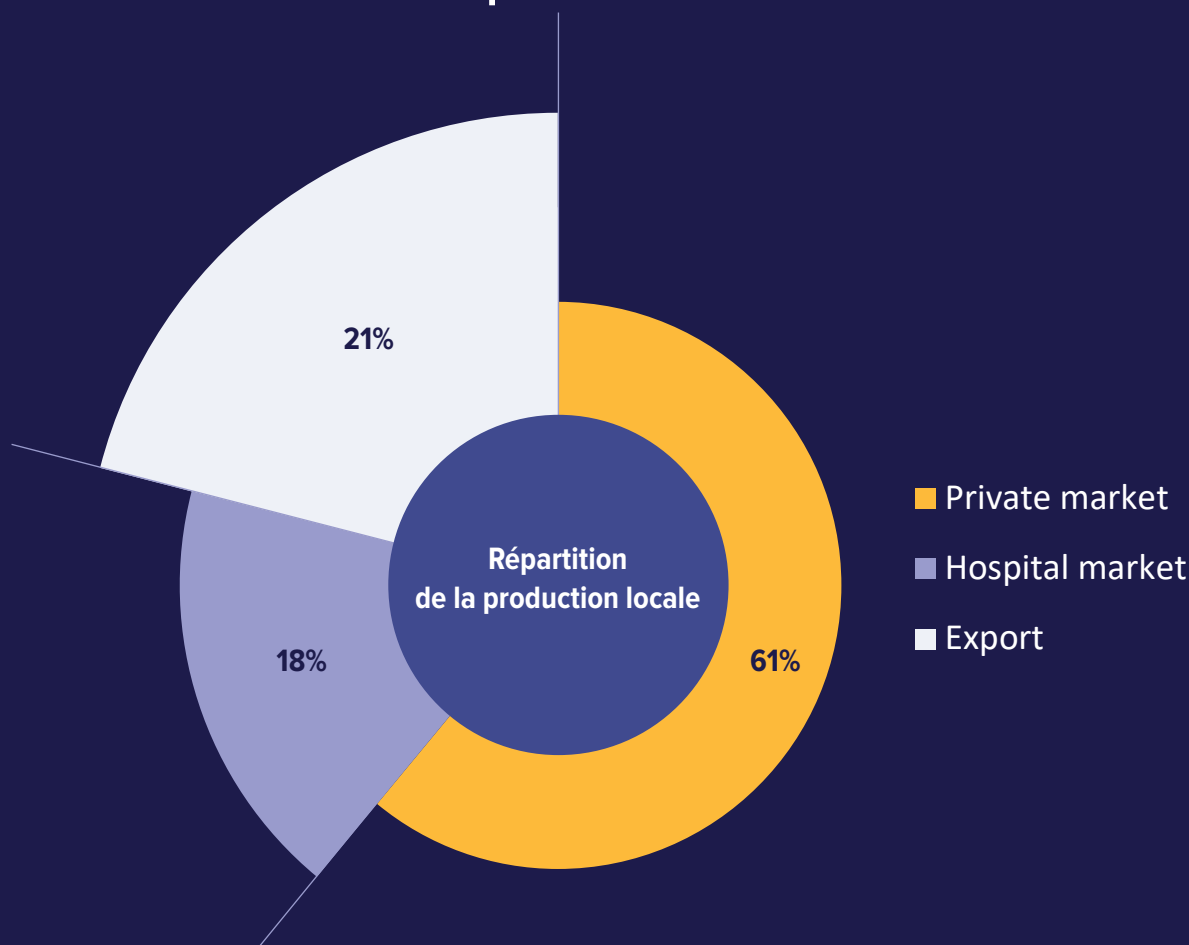
Nous venons de le faire avec l'inspection, et nous discutons de beaucoup de points avec la DPM. Lorsqu'il y a discussion sur l'augmentation des prix, c'est la chambre qui conduit les négociations.

Il y a des projets qui impactent l'ensemble de l'industrie que nous menons avec la GIZ pour accompagner 10 entreprises tunisiennes à la certification EU GMP (Good Manufacturing Practices GMP) ou bonnes pratiques de fabrication (BPF) pour pouvoir exporter sur l'Europe. Il y a aussi un projet avec le PNUD pour développer l'industrie 4.0 que nous menons avec tous les acteurs de l'industrie.

Nous travaillons aussi activement avec l'Union européenne pour promouvoir notre industrie pharmaceutique sur le continent européen. Comme je vous l'ai dit plus haut, nous avons un grand potentiel et nous sommes assez bien outillés en ressources humaines et en infrastructures pour nous imposer à l'échelle du continent africain et ailleurs, il faut juste que les réglementations suivent.

*Entretien conduit par
Amel Belhadj Ali*

Les chiffres de l'industrie pharmaceutique Tunisienne pour l'année 2022



Marché mondial des médicaments Tunisiens

Value

650 million €

54% local production

Volume

355 million units

77% local production

growth of the total
market in 2022

+15%



Réponses dans l'entretien ci-après avec

Pr. Boubaker ZAKHAMA

pionnier dans le management des établissements médicaux privées et président de la chambre syndicale nationale des cliniques privées relevant de l'Utica



Dr. Boubaker ZAKHAMA

L'essor du tourisme médical, reflet de la qualité de notre système de santé

L'entretien avec Dr Zakhama, met en lumière l'importance de l'infrastructure tunisienne de santé (Cliniques, laboratoires, hébergements...) et le potentiel immense du tourisme médical en Tunisie, tout en soulignant la nécessité d'une action concertée et d'un engagement fort de la part des autorités et de l'ensemble des acteurs du secteur pour relever les défis et saisir pleinement toutes les opportunités.

Comment définirez-vous l'évolution de notre système de santé et du tourisme médical en Tunisie ?

En tant que professionnel du secteur depuis 1992, j'ai observé l'évolution remarquable de notre système de santé en Tunisie, aujourd'hui reconnu comme l'un

des meilleurs de la région. Cette reconnaissance a incité les autorités publiques et le secteur privé à investir dans le tourisme médical, mettant en valeur la qualité de nos services de santé.

Nous avons consenti d'importants efforts pour améliorer nos infrastructures,

notamment par la création d'une instance nationale d'accréditation qui a certifié de nombreux établissements, publics et privés. L'objectif à moyen terme est d'accréditer l'ensemble des établissements publics.

Maintenir une culture de la qualité

est crucial pour rester compétitif face à des pays concurrents tels que la Turquie, l'Afrique du Sud, l'Égypte et maintenant le Maroc, qui valorisent nos compétences médicales, paramédicales et managériales dans leurs propres structures. Nous devons rester vigilants pour préserver notre position et nos marchés.



j'ai vu l'évolution des services de santé dans notre pays, qui figurent parmi les meilleurs dans la région



Nous avons étendu nos activités en Afrique, et la chambre syndicale des facilitateurs, sous la direction de Si Ghazi Mejri, joue un rôle central dans le développement du tourisme médical en Tunisie.

Qu'est-ce qui explique la fuite des compétences tunisiennes ? Est-ce simplement une réaction aux années difficiles que traverse le pays, une sorte de sauve-qui-peut ? Le sentiment patriotique serait-il une illusion ?

Ce n'est pas un manque de patriotisme, mais plutôt un profond mal-être que nous ressentons tous. Les professionnels de la santé ne supportent plus d'être traités

avec mépris, et dans certains cas, comme des criminels. Ils sont stigmatisés et subissent des campagnes de dénigrement presque insupportables. Les paramédicaux cherchent de meilleures rémunérations en raison de la nature stressante de notre secteur.

Le métier de la santé est angoissant, et nous avons besoin de sérénité pour gérer le stress et l'angoisse. C'est à ce niveau que les pouvoirs publics peuvent véritablement nous aider. Nous ne demandons pas d'aides financières, mais nous souhaitons que nos problématiques soient comprises. Il y a dix ans que les textes législatifs n'ont pas changé, et cela doit évoluer.

Qu'attendons-nous exactement des pouvoirs publics ?



Nous avons même créé notre propre instance nationale d'accréditation, qui a certifié plusieurs établissements, qu'ils soient publics ou privés



Nous espérons plus de stabilité à la tête du ministère de la Santé et dans les réglementations, ainsi qu'une prise de décision

rapide. Les changements fréquents des lois et des politiques peuvent perturber la planification et l'investissement. Il est essentiel que les textes législatifs soient révisés régulièrement pour s'adapter aux besoins changeants du secteur et pour faciliter l'acquisition d'équipements de pointe.



Nous ne demandons pas d'aides financières mais nous voulons qu'on comprenne les problématiques du secteur



En ce qui concerne le plateau technique et les compétences, la Tunisie a une longue tradition d'excellence médicale. Il est toutefois crucial que les infrastructures et les équipements suivent cette tradition. Le développement du plateau technique est essentiel pour maintenir la compétitivité et attirer les patients internationaux. Cependant, il est difficile pour nous d'acquérir des équipements lourds tels qu'un PetScan, par exemple.

La fuite des cerveaux est également un problème pressant. La formation médicale en Tunisie est de haute qualité, mais la fuite des cerveaux

reste un défi. Nos médecins sont sollicités dans le monde entier. Il est crucial de créer un environnement favorable pour que les professionnels de la santé restent sur place et contribuent au système national de santé.



Nos médecins sont sollicités dans tous les pays du monde. Il est crucial de créer un environnement favorable pour que les professionnels de la santé restent sur place et contribuent au système national de santé



L'ambiance générale dans le pays peut affecter le moral des professionnels de la santé. Il est important de soutenir et de valoriser leur travail. Les professionnels de la santé jouent un rôle essentiel dans la société et représentent une richesse inestimable pour le pays. Est-il normal de les laisser partir vivre sous d'autres cieux où l'on profite des investissements de l'État dans la formation de cadres médicaux de haut niveau ?

Ces cadres partent enrichir des pays comme le Maroc, la France, l'Allemagne, le Canada

et aujourd'hui, la Libye qui investit énormément dans les infrastructures hospitalières. J'espère que des mesures seront prises pour renforcer le secteur de la santé, maintenir son statut d'excellence et surtout garder ses compétences médicales. Si nous continuons sur ce rythme, dans 10 ans, nous risquons de ne plus avoir de spécialistes pour certaines maladies en Tunisie.

Quelles solutions préconisez-vous en tant que chambre ? Vous évoquez la loi des finances et les contrôleurs fiscaux qui visitent les cabinets de médecins et les cliniques. Comment avez-vous réagi face à ces pratiques, sachant que le corps médical doit aussi s'acquitter de ses impôts conformément aux lois ?

Nous ne sommes pas opposés à tout système de contrôle, mais la manière dont ces opérations ont été menées va à l'encontre de l'éthique et du respect de notre métier. Le système de traitement des dossiers dans les cliniques comporte quelques défaillances, nous le reconnaissons. Nous utilisons un système qui ne reflète pas toujours la réalité de l'activité médicale, notamment en ce qui concerne les actes gratuits.

Par le passé, il y avait des taux d'imposition préférentiels parce que le service de santé reste un service social, et ses prestations ne reflètent pas toujours les coûts réels, qui sont beaucoup plus élevés que les facturations. Aujourd'hui, nous sommes considérés comme des

entreprises commerciales avec un taux d'imposition de 25 %, alors qu'il était auparavant de 10 %. Cela limite notre capacité à investir, bien qu'il soit crucial pour une structure de santé d'acquérir régulièrement des équipements et d'assurer leur maintenance.

Nous souffrons d'une charge de gestion élevée, ce qui est accablant pour nous. Les patients se plaignent des factures élevées des cliniques, tandis que les cliniques estiment ne pas être payées à leur juste valeur. De plus, il n'y a pas de couverture sociale adéquate. En conséquence, nous gérons des difficultés financières au quotidien. Imaginez huit à dix ans sans dégager de bénéfices ni atteindre l'équilibre financier ; ce n'est pas encourageant pour l'investissement.



La Tunisie a une longue tradition d'excellence médicale, il est toutefois essentiel que les infrastructures et les équipements suivent



Les pouvoirs publics pensent que la création continue de cliniques est synonyme de gains conséquents et aisés.

Mais est-ce que la CNAM couvre correctement les soins ? Y a-t-il une prise en charge financière qui correspond aux coûts et à la qualité des soins ? Pour être efficace et respectueux de la dignité humaine, le service de santé requiert des moyens financiers suffisants.



Les cliniques privées sont considérées comme des entreprises commerciales avec un taux d'imposition de 25% alors que nous étions à 10%.



Le service public a chuté parce qu'il offre des prestations qui ne reflètent pas la réalité des coûts, et l'État ne le soutient plus suffisamment. Il assure juste les salaires du personnel et acquiert les équipements. Dans le privé, tout est à la charge de la clinique.

Nous demandons donc une révision des politiques fiscales et des taux d'imposition pour le secteur de la santé, ainsi qu'un soutien accru pour garantir une couverture sociale adéquate et une meilleure prise en charge des coûts réels des soins. Cela permettra de maintenir la qualité des services de santé en Tunisie et de favoriser un environnement propice à l'investissement et à l'innovation dans le secteur.

Pour revenir aux impôts, les médecins dans tous les pays du monde payent des impôts, il n'y a pas d'exception tunisienne.

L'exception tunisienne réside dans la surtaxe. Nous sommes taxés à 40 %, ce qui est énorme comparé à la France où le taux est de 25 %. Un autre facteur à prendre en considération est que nous payons une taxe sur le chiffre d'affaires, dont 50 % correspond à des produits pharmaceutiques sur lesquels nous ne réalisons que peu de bénéfices.

Les délais d'obtention des visas pour les patients représentent un problème majeur. Les procédures doivent impérativement être simplifiées pour permettre un accès rapide aux soins et préserver la dignité des patients.

La taxe a été instaurée pour les banques, le barreau et les médecins depuis deux ans. Le barreau et les banquiers ont refusé cette taxe, et elle a été supprimée pour eux mais pas



Est-ce que la CNAM couvre comme il se doit les soins ? Est-ce qu'il y a une prise en charge financière qui correspond au coût et à la qualité des soins ?

?



pour nous. Cette taxation pèse très lourd sur les cliniques et les structures de santé privées.

Qu'en est-il du tourisme médical ? Est-ce que vous vous en sortez ?

Les patients et les professionnels de la santé sont confrontés à des défis logistiques et administratifs importants. Voici quelques points clés :



Les cliniques privées sont considérées comme des entreprises commerciales avec un taux d'imposition de 25% alors que nous étions à 10%.



• **Visas et accès aux soins** : Les délais d'obtention des visas pour les patients représentent un problème majeur. Les procédures doivent impérativement être simplifiées pour permettre un accès rapide aux soins et préserver la dignité des patients, en particulier ceux venant d'Afrique. Les soins dispensés en Tunisie sont très demandés, mais la complexité des réglementations pousse les patients à chercher des soins ailleurs. Bien que la loi doive être respectée, un malade qui attend trois semaines pour obtenir

son visa peut décider d'aller au Maroc ou en Égypte, où l'entrée est autorisée en une journée. La Tunisie doit capitaliser sur sa réputation et son expertise pour attirer davantage de patients africains.

• **Frontières terrestres** : Au niveau des frontières terrestres, un patient qui n'est pas au meilleur de sa forme peut attendre une journée ou plus pour passer, alors qu'il devrait y avoir un couloir de passage spécial dédié à lui.



La Tunisie doit capitaliser sur sa réputation et son expertise pour attirer davantage de patients africains.



• **Soutien logistique** : L'État turc finance des séminaires, offre des réductions sur les prix des vols et des séjours. Nous ne demandons pas autant, mais espérons simplement une logistique d'accueil respectueuse, facile et rapide.

• **Absence de soutien gouvernemental** : L'absence

de hauts responsables gouvernementaux lors de nos déplacements à l'étranger pour promouvoir le tourisme médical est désolante. Cet accompagnement est important car il facilite les contacts avec les opérateurs publics locaux et renforce la crédibilité des professionnels tunisiens de la santé, surtout en Afrique, un continent qui recèle un énorme potentiel pour le tourisme médical.

La Tunisie doit capitaliser sur sa réputation et son expertise pour attirer davantage de patients africains.

Avez-vous pris contact avec les responsables gouvernementaux pour améliorer la situation?

Oui, nous avons des contacts avec le ministre des Affaires étrangères, qui nous soutient, mais il est débordé par ses différentes missions. Nous avons également programmé une réunion avec le ministère de l'Intérieur pour résoudre le problème des visas médicaux, ainsi qu'avec le ministère des Transports pour toute la logistique concernant le passage des malades.

C'est un grand handicap pour nous, surtout que Tunisair n'a pas beaucoup de liaisons vers l'Afrique, obligeant les patients à transiter par d'autres pays, ce qui est épuisant. Les Africains

apprécient la Tunisie, et leurs responsables sont toujours ouverts à la discussion, mais ils veulent des garanties de la part des pouvoirs publics, ce qui est un minimum.

J'appelle à un plan de sauvetage national urgent pour le secteur de la santé en Tunisie auquel toutes les parties prenantes doivent participer.

La Libye est entraînée à développer des infrastructures médicales de qualité et de recruter des compétences tunisiennes. Pour rappel, la Libye n'a pas honoré ses engagements de s'acquitter des dettes énormes contractées auprès des établissements de santé tunisiens et, en plus, recrute nos médecins.

Nous devons améliorer les prestations en Tunisie, optimiser notre rendement, garder nos compétences et faire en sorte que ceux qui ont besoin de soins de qualité viennent dans notre pays.

J'appelle à un plan de sauvetage national urgent pour le secteur de la santé en Tunisie, impliquant l'État tunisien, les médecins, les paramédicaux, les laboratoires pharmaceutiques et les investisseurs dans le secteur de la santé.

*Entretien conduit par
Amel Belhadj Ali*

SECTEUR DES CLINIQUES PRIVÉES EN TUNISIE

ANALYSE SWOT DU SECTEUR

Forces

- Qualité des soins
- Attractivité internationale
- Qualité des plateaux techniques
- Rapport qualité prix
- Bons indicateurs sanitaires sur le continent (RH, plateaux technique, compétence..)

Faiblesses

- Système de soins « out of Pocket » porté en grande partie par le patient tunisien
- Pas de convention cadre avec les médecins
- Mauvaise image auprès des citoyens
- Facturation et tarification complexe
- Manque d'accréditation nationale obligatoire
- Dérégulation du tourisme médical
- Fragmentation du marché

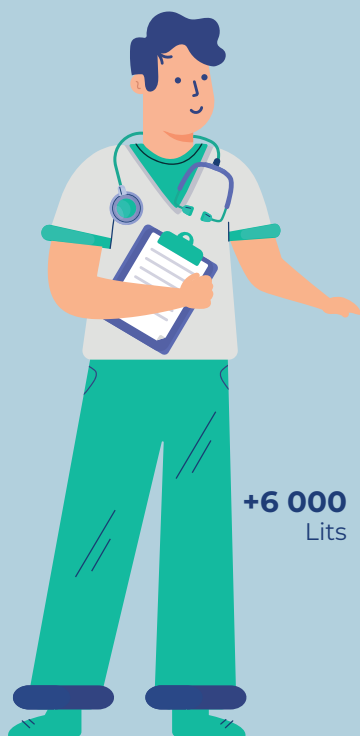
Opportunités

- Renforcer le Partenariat Public Privé
- La Tunisie en tant que plateforme d'investissement en faveur des structures de soins en Afrique
- Diversifier le portefeuille de patients internationaux
- Focalisation sur le cœur de métier: les soins
- Hyperspécialisation des structures

Menaces

- Créances Libyennes Importantes
- Arriérés CNAM Importants
- Fuite des cerveaux (médecins et paramédicaux)
- Instabilité géopolitique et sanitaire
- Dépendance des marchés Libyen et Algérien

LES PRINCIPAUX CHIFFRES DU SECTEUR



+6 000
Lits



+100
Cliniques



20%
De la capacité des lits
à l'échelle nationale



+22 Mns TND
Par mois de masse salariale
sectorielle (2019)



1270 TND
Salaire Brut Moyen
(2019)



+17 000
Salariés (2019)



+870 Mns TND
Chiffre d'affaires sectoriel
(2019)



+500 000
Visites et admissions par an
de Patients étrangers (2017)



+2.5 Md TND
De recette directes et
indirectes des exportations
des services de soins





HORS-SÉRIE



L'Entreprise Digitale

Réponses de

Ghazi MEJBRI

Président de la chambre de tourisme de
santé à l'UTICA



Ghazi MEJBRI

Tourisme médical en Tunisie, un avenir prometteur mais des défis à relever

Le tourisme de santé, également connu sous le nom de tourisme médical, est un secteur en pleine croissance qui présente de nombreux enjeux économiques. Il génère plus de 80 milliards de dollars par an à travers le monde et dispose d'un potentiel de croissance annuelle de 30%. Il contribue à l'essor économique des pays exportateurs de soins de santé en favorisant les retombées financières sur l'ensemble de la chaîne de valeur. En Tunisie plus 500.000 patients étrangers sont hospitalisés chaque année et deux millions sont pris en charge pour des soins. En 2019, le tourisme de santé a rapporté à la Tunisie plus de 5,3 milliards de dinars.

Tourisme de santé, ou tourisme médical, au-delà des appellations, pouvons-nous considérer ce tourisme comme un secteur porteur sur le plan économique ?

Il y a une multitude de produits dans le tourisme médical mais il y a trois grands produits : le tourisme médical, l'hydrothérapie et le troisième est le tourisme des seniors.

Le tourisme des seniors est conceptuellement divisé en trois grandes composantes : les maisons de retraite pour seniors indépendants qui n'ont pas besoin d'assistance médicale ou autres. Ces établissements

relèvent des prérogatives du ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Seniors et pour les ouvrir, il faut remplir les conditions prévues par un cahier de charge dédié.

La deuxième composante concerne les personnes âgées totalement dépendantes qui doivent être hébergées dans les EHPADs (Établissements hospitaliers pour personnes âgées dépendantes) et ces structures sont sous contrôle du ministère de la Santé. Le ministère ne dispose pas à ce jour d'un cadre réglementaire précis pour réguler cette activité, mais il est en train de préparer un cahier de charge qui devrait être publié avant la fin de l'année.



Il y a une multitude de produits dans le tourisme médical mais il y a trois grands produits : le tourisme médical, l'hydrothérapie et le troisième est le tourisme des seniors.



Pour précision, il y a beaucoup de demandes tunisiennes et surtout étrangères pour ce type de produit. Entre-temps, nombre d'hôteliers qui ont eu des soucis pour la rentabilisation de leurs

structures veulent migrer vers le tourisme senior pour personnes dépendantes ou indépendantes.

Pour conclure, il est important de savoir que le tourisme de santé nécessite une attention particulière et une régulation adéquate pour garantir son développement durable et équitable et cela implique tout un processus de changement de vocation pour les opérateurs dans le secteur touristique.

Quelles sont les conditions que ces hôteliers doivent remplir pour changer de vocation ?

Pour changer de vocation et accueillir des seniors dépendants, il est essentiel de garantir des prestations conformes à des normes strictes. Cela implique l'adaptation des infrastructures à l'accueil des personnes âgées, incluant des aménagements tels que des rampes d'accès, des ascenseurs, des chambres spacieuses et des salles de bains adaptées.

La formation du personnel pour répondre aux besoins spécifiques des seniors est également cruciale. Cela comprend la prise en charge médicale, l'assistance dans les activités quotidiennes, et la compréhension des besoins émotionnels des résidents grâce à une présence continue des professionnels de la santé.

Les hôteliers ou porteurs de projets peuvent également choisir de développer des résidences pour seniors, où les résidents ne sont pas confinés à des lieux comme

des hospices, mais disposent d'espaces indépendants tels que des appart-hôtels ou des villas jumelées. Les seniors peuvent y vivre de manière provisoire ou continue, dans des habitats privés dotés d'espaces communs et de services collectifs. Ces résidences offrent un environnement sécurisé et convivial, où les logements sont adaptés avec des services à la carte, incluant des loisirs, des activités physiques et une assistance permanente.

Il est également nécessaire de prévoir des services tels que la gestion des médicaments, la prévention des chutes et, si besoin est, une assistance médicale rapide. Cela peut inclure la présence d'infirmières sur place, des services de physiothérapie et des consultations médicales régulières. Dans ces lieux, il est possible de prévoir des syndicats spécialisés pour les seniors, capables de répondre aux sollicitations des résidents, comme des coiffeurs, des infirmières, ou même des accompagnateurs pour les achats et les promenades.

Et pensez-vous que ce genre de produit peut réussir en Tunisie ?

Le produit senior n'est pas prisé par les Tunisiens. La question est d'ordre culturel. Dans nos familles, on juge et on condamne les enfants qui placent leurs parents dans des résidences pour seniors. Mais il faut être réalistes, les conditions de vie ont changé. Quand un senior est encore actif, c'est lui-même qui

peut choisir de s'installer dans une maison de retraite pour ne pas sentir qu'il est une charge pour ses enfants. Parfois, les enfants ne vivent pas dans la même ville. Dans ce cas, faut-il condamner le senior à la solitude ou exiger des jeunes qu'ils sacrifient leur avenir pour rester auprès de leurs parents ? Ce sont des choix moraux et très personnels.

En ce qui concerne les EHPAD, je sais que de plus en plus de gens n'ont pas le choix. De plus, le senior qui a les moyens choisit une solution qui préserve sa dignité. Quand il a besoin de soins médicaux touchant à son hygiène ou à son intimité, il ne souhaite pas que ce soient ses enfants qui les prodiguent.

Pour les seniors totalement dépendants comme ceux atteints par les maladies d'Alzheimer ou de parkinson, les prestations sont trop chères pour les Tunisiens. Y'a-t-il des seniors européens qui choisissent la Tunisie comme lieu de séjour ou de soins ?

Concernant l'Europe, beaucoup trouvent la solution tunisienne plus adaptée à leurs besoins et à leurs moyens. Certains choisissent notre destination pour des raisons économiques, d'autres pour le climat, et il y a ceux qui choisissent notre pays parce que, bien qu'Européens, leurs racines sont tunisiennes. Ayant toujours vécu en France ou ailleurs, ils ont les moyens et choisissent de revenir dans leur pays d'origine par nostalgie

et par affection. C'est plus un facteur affectif qu'une question de moyens.

Ceux qui ne disposent pas de moyens importants aimeraient aussi venir en Tunisie, mais pour des raisons financières, ils n'en ont pas intérêt puisque, en France, leurs séjours sont pris en charge par la sécurité sociale.

Si le séjour en EHPAD leur coûte 3500 euros, entre 1500 et 2000 euros sont pris en charge par la sécurité sociale, et ils s'acquittent juste de la différence.

Pour les attirer dans notre pays, des accords entre la sécurité sociale en France et la Tunisie sont nécessaires. La sécurité sociale française aurait intérêt à conclure des accords avec les structures tunisiennes, car cela permettrait de réduire un budget conséquent dédié aux patients.



Pour attirer les personnes âgées dans notre pays, des accords entre la sécurité sociale en France et la Tunisie sont nécessaires.



Avez-vous, en tant que fédération, engagé des discussions avec la sécurité sociale en France ou avec des structures françaises intéressées par ce sujet ?

Je dois d'abord mentionner que, concernant les seniors non dépendants, les problèmes sont moindres et il existe une certaine régulation juridique. Cependant, pour les personnes dépendantes, il est crucial que la Tunisie reconnaisse les EHPAD comme des structures hospitalières dédiées aux seniors.

Nos homologues européens nous disent : «Si vous n'êtes pas reconnus chez vous, comment voulez-vous que nous le soyons ?», ce qui représente un risque que nous ne pouvons pas prendre.

Depuis plusieurs années, nous travaillons à résoudre ce problème, qui relève principalement de la lenteur administrative et de la prise de décision, exacerbée par les tumultes qu'a connus la Tunisie. Cela explique pourquoi cette question n'a pas été priorisée. Cependant, il est possible qu'un texte sur les EHPAD soit promulgué d'ici la fin de 2024. En tant que Chambre syndicale pour les services de santé, nous sommes membres de la commission travaillant sur ce texte.

Parallèlement, un autre texte est en préparation pour les personnes atteintes de maladies spécifiques, comme Alzheimer ou d'autres maladies

dégénératives, où les normes sont encore plus strictes et les coûts beaucoup plus élevés.

Par exemple, pour Alzheimer, il est souvent nécessaire d'avoir une assistante dédiée chaque jour, qui doit être remplacée toutes les huit heures pour éviter l'épuisement. Cela signifie qu'un patient peut nécessiter l'assistance de trois personnes, ce qui représente un coût de 3 000 dinars pour trois aides-soignantes, sans compter les infirmiers, les kinésithérapeutes, les médecins, les médicaments et les consommables. Le coût est considérable pour les personnes très dépendantes.



Un autre produit devient de plus en plus pertinent sur le marché : les centres spécialisés. Ces centres traitent des maladies lourdes et spécifiques, qu'il s'agisse d'Alzheimer, de problèmes neurologiques, d'addiction, de dépression profonde ou autres.



Que faire dans ce cas ?

Il est essentiel que l'État prenne en charge ces personnes ou que les assurances le fassent, si ces personnes sont assurées, ce qui n'est pas toujours le cas. Ce qui rend ce produit plus cher en Tunisie, ce sont les exigences administratives qui imposent des normes encore plus strictes que celles en vigueur en Europe.

Par exemple, pour un centre de convalescence, l'administration exige qu'une surface de 40 % soit consacrée aux jardins, ce qui augmente les coûts et exclut la classe moyenne.

Pour réduire les charges lourdes de certaines activités, il faut assouplir ces exigences, car chaque fois que la barre est placée trop haut, les personnes aux moyens limités en sont exclues.

Pour rentabiliser les structures, elles peuvent s'ouvrir à l'extérieur en offrant des services à d'autres patients. Un exemple pertinent est celui des centres de rééducation, qui ne peuvent être rentabilisés s'ils se limitent aux résidents de l'EHPAD. De plus, cette ouverture permet aux personnes accueillies de maintenir leurs liens sociaux et d'exercer leur citoyenneté.

Il s'agit d'une réflexion à mener; je ne dis pas que c'est la solution idéale, mais il faut explorer ces pistes pour rendre ces services accessibles à plusieurs catégories sociales. Un autre produit devient de plus en plus pertinent sur le marché : les

centres spécialisés. Ces centres traitent des maladies lourdes et spécifiques, qu'il s'agisse d'Alzheimer, de problèmes neurologiques, d'addiction, de dépression profonde ou autres. Cette activité n'est pas encore réglementée, et en tant que chambre, nous avons appelé à ce que cela soit fait.



Il est crucial que la Tunisie reconnaisse les EHPAD comme des structures hospitalières dédiées aux seniors



Quelle a été la réaction des décideurs publics ?

À ce jour, aucune réaction notable; il y a un vide juridique surprenant. En fait, il n'est pas pratique d'élaborer un cahier des charges spécifique à chaque activité. Il serait plus efficace d'avoir un cahier des charges général et inclusif qui couvre tous les produits du tourisme médical.

Il faut donner la possibilité aux opérateurs économiques disposant de grands moyens de réaliser de grands projets dans ce domaine. Il est également important de permettre aux débutants de pérenniser leurs projets.

Prenons l'exemple des centres de rééducation en Tunisie : on exige que le promoteur soit un kinésithérapeute, mais il n'est pas certain que ce dernier dispose des moyens nécessaires pour créer de grands centres comparables à ceux existant dans des pays comme la France ou l'Égypte, où les centres sont très vastes et peuvent être équipés de machines sophistiquées.



Récemment, lors d'incidents malheureux impliquant des étrangers, personne n'a pris la responsabilité de défendre notre destination.



Qu'attendez-vous de l'État concernant ces centres ?

Ce que je souhaite, c'est une réglementation claire et souple. On dit souvent que tout ce qui n'est pas interdit est autorisé. Nous devons encourager les différents corps de métier à éviter des exigences trop corporatistes, où chaque secteur protège jalousement son domaine d'activité.

Prenons l'exemple du tourisme

médical, bloqué pendant 10 ans à cause d'un débat faussé : doit-il être géré par une agence de voyage ou par une autre entité ? Doit-il relever du ministère du Tourisme ou de la Santé ? Nous n'avons pas encore pu établir un cadre juridique clair, et la situation reste bloquée.

Récemment, lors d'incidents malheureux impliquant des étrangers, personne n'a pris la responsabilité de défendre notre destination. Les médias étrangers se sont déchaînés contre nous, alors que ces incidents peuvent survenir dans n'importe quel pays. Nous n'avons pas plus d'incidents que dans d'autres pays. Nous ne savons même pas qui doit prendre l'initiative pour défendre l'image de la Tunisie : le ministère du Tourisme ou celui de la Santé ?

La profession n'a-t-elle pas elle-même une responsabilité dans la défense de ses intérêts ?

Il y a une certaine tiédeur dans la relation entre les professionnels eux-mêmes désarçonnés par le contexte sociopolitique de ces dernières années. Il y a aussi une tension qui se renforce entre le privé et l'administration. Les privés se sentent parfois diabolisés ou mal jugés. Les préjugés sur les privés créent une ambiance tendue dans le pays.

Le patronat lui-même a ses propres problèmes et n'arrive pas à trouver des interlocuteurs. Il n'arrive pas à imposer sa place

en tant que créateur de richesses et ne crie pas assez fort que sans un secteur privé épanoui, il ne peut y avoir de prospérité.

24

Nombre de maisons de retraite non médicalisées

Comment voyez-vous l'avenir du tourisme senior ?

Le tourisme senior est une activité qui va connaître une forte croissance dans les prochaines années. Avec une population de seniors en constante augmentation, il s'agit d'un secteur crucial auquel il faut se préparer dès maintenant. Ce secteur a également le potentiel de résoudre les problèmes rencontrés par d'autres domaines économiques.

Beaucoup ont compris que la crise actuelle de certains hôteliers est due à un manque de clientèle. Cela a conduit certains à transformer leurs hôtels vides en résidences pour seniors.

L'État a un rôle très important à jouer dans ce domaine. Les avantages accordés au secteur du tourisme doivent être officiellement étendus au secteur des seniors pour éviter toute perception de détournement d'avantages.

Il est également nécessaire de développer une stratégie globale pour promouvoir cette destination.

Quel rôle pour l'État dans le développement du site Tunisie ?



Il y a aussi une tension qui se renforce entre le privé et l'administration. Les privés se sentent parfois diabolisés ou mal jugés



L'État doit jouer un rôle crucial dans l'accompagnement des promoteurs à l'international, la communication, et la facilitation des accords entre pays. Il y a beaucoup de chantiers à mener, et il est décevant de constater que le développement de ce marché ne suit pas le rythme de l'augmentation de la population âgée. Beaucoup de choses restent à faire.

Des bailleurs de fonds s'intéressent à ce secteur et sont prêts à le financer, mais l'État doit réguler, réglementer, et éliminer les obstacles entravant le développement du secteur. Il faut être plus souple et flexible pour permettre aux hôteliers de transformer leurs unités en maisons de retraite médicalisées.

Actuellement, ceux qui gèrent ce type de structures opèrent dans une quasi-illégalité faute de règles claires. Par exemple, ceux qui s'occupent de seniors étrangers en Tunisie et qui ont des problèmes de santé rencontrent des obstacles pour gérer les médicaments, employés certaines catégories de personnel médical ou paramédical, etc.

Comment résoudre ce problème ? À chaque tentative de développement, un texte ou une réglementation existante semble bloquer les initiatives. Cela génère des inquiétudes chez les opérateurs qui craignent, en cas de décès, de ne pas être protégés juridiquement.

Le domaine du tourisme médical exige une régulation et une clarification juridique pour rassurer les opérateurs et leur permettre de travailler dans un cadre transparent et sécurisant.



Avec une population de seniors en constante augmentation, il s'agit d'un secteur crucial auquel il faut se préparer dès maintenant.



Le secteur en chiffres ?

Le marché des seniors représente un potentiel de millions de personnes que la Tunisie pourrait accueillir dans les prochaines années, en provenance de France, d'Allemagne, d'Italie, d'Algérie, sans oublier les Tunisiens eux-mêmes.

Actuellement, il existe environ 24 maisons de retraite non médicalisées. Pour les autres types d'établissements, nous n'avons pas de statistiques précises en raison de l'absence de régulation et de statut.

Il reste beaucoup de travail à accomplir en collaboration avec les décideurs pour développer ce secteur, qui pourrait surpasser en importance le secteur touristique classique.

*Entretien conduit par
Amel Belhadj Ali*

EXPORTATION DES SERVICES DE SANTE

LES ATOUTS

- Situation géographique stratégique:
 - * La TUNISIE porte de l'AFRIQUE
 - * Point d'union AFRIQUE / EUROPE
- Compétences des RH (médicale, paramédicale, technique...)
- Infrastructures Hospitalières privées développées et équipées
- Réglementation rigoureuse (cahier de charges, contrôle régulier, Projet de loi de protection de droits des malades et de la responsabilité médicale).
- Engagement croissant dans la stratégie de management de la qualité et sécurité
- Maitrise de la chaine de valeurs de PEC des patients et de leurs accompagnants
- Formation Continue

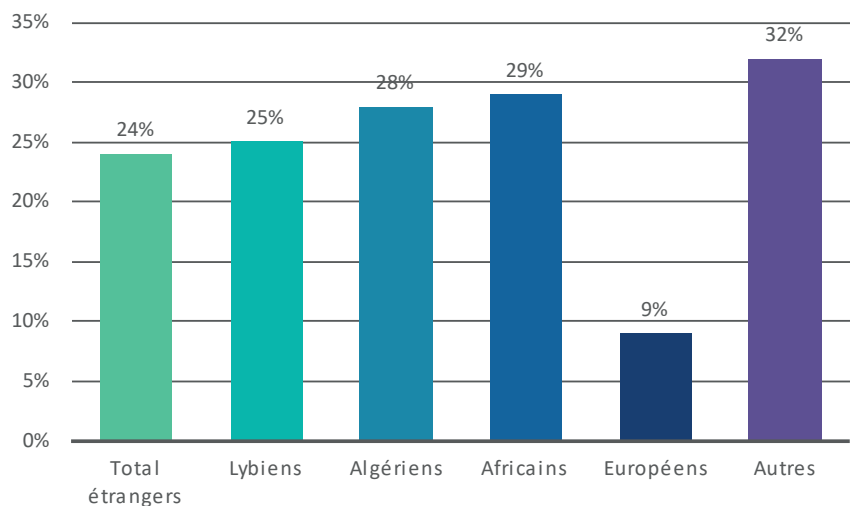
EXPORTATION DES SERVICES DE SANTE EN NETTE CROISSANCE

La Tunisie est la première destination santé de l'ensemble Afrique- Moyen Orient ????

Au cours des 10 dernières années, le chiffre d'affaires export des cliniques privées a progressé de 21% par an en DT courants.

Source: BAD

Taux du croissance du nombre de patients par pays entre 2003-2013



UNE ATTRACTIVITE INTERNATIONALE QUI SE CONSOLIDE

En 2013, l'évolution du taux de croissance des patients algériens est de 28.9%/an et celle des patients venus d'Afrique Subsharienne est de 29.4% /an.

Source: BAD

Evolution du nombre de patients



Le point avec

Hatem BEN JBARA

Vice-Président de la chambre des
entrepreneurs de santé à l'UTICA



Hatem BEN JBARA

L'absence de réglementations nuit au développement du tourisme médical

Est-il opportun d'investir et de s'investir dans le tourisme médical dans notre pays ? Les réponses des professionnels du secteur sont mitigées. La Tunisie peut s'enorgueillir de disposer d'infrastructures touristiques et hospitalières privées capables de répondre à des demandes variées venant de différents pays et horizons. De plus, les centres de santé ou de convalescence, de plus en plus nombreux, offrent aux patients et à leurs familles ou accompagnateurs un cadre propice au rétablissement et au bien-être.

Cependant, tout n'est pas aussi parfait qu'on le souhaiterait, car le secteur du tourisme médical souffre encore de nombreuses carences d'ordre réglementaire et organisationnel.

Vous avez été parmi les premiers à développer le tourisme médical en Tunisie, qu'est-ce qui vous a motivé ?

Pour être honnête, mon implication dans le domaine du tourisme médical est due à l'implantation de mon oncle au Cameroun depuis 1981, où

il est leader dans l'assistance médicale.

Grâce à une demande croissante de soins du côté camerounais, nous avons commencé à recevoir des patients dès 2001.

Pouvez-vous nous raconter votre expérience personnelle dans le tourisme médical ?

Depuis 2003, nous avons créé, avec d'autres associés, la première agence de voyages dédiée à cette activité. En 2014, j'ai fondé ma propre société d'assistance spécialisée dans la facilitation et la conciergerie médicale. En 2015, j'ai lancé le projet d'une maison de convalescence dédiée aux patients venant de l'Afrique subsaharienne et, en 2016, j'ai créé ma propre agence de voyages spécialisée dans l'accompagnement des patients étrangers.

Quelles sont les entraves qui freinent le développement conséquent du tourisme médical, qu'elles soient d'ordre réglementaire, culturel ou liées à la qualité des prestations offertes ?



La création d'une agence tunisienne de promotion du tourisme médical pourrait apporter bien plus de gains à la Tunisie que l'ensemble de nos exportations



La réponse est simple : l'absence de réglementations issues d'une réflexion nationale pour promouvoir la Tunisie comme destination d'excellence dans le domaine des soins est la cause principale de notre mauvais positionnement sur le classement mondial.

Trouvez-vous que les autorités publiques n'accordent pas l'importance due au tourisme médical ?

Je pense que les autorités publiques accordent de l'importance au tourisme médical, mais la mauvaise coordination entre les nombreuses parties prenantes (ministères de la Santé, du Tourisme, des Affaires étrangères, des Finances, des Transports et de l'Intérieur) est la vraie cause de notre retard. Ces entités doivent collaborer sur des projets et des objectifs communs.

Estimez-vous que le tourisme médical doit avoir une structure propre pour centraliser toutes les actions le concernant sur les plans décisionnel et promotionnel ?

Oui, la création d'une agence tunisienne de promotion du tourisme médical pourrait apporter bien plus de gains à la Tunisie que l'ensemble de nos exportations.

Lorsqu'une institution telle que l'API ou l'APIA se consacre à une activité aussi prometteuse que le tourisme médical, nous pouvons alors devenir une véritable industrie.



L'absence de réglementations issues d'une réflexion nationale pour promouvoir la Tunisie comme destination d'excellence dans le domaine des soins est la cause principale de notre mauvais positionnement sur le classement mondial



La nouvelle approche de la santé doit être l'industrialisation. Nous devons changer notre perception des soins : les patients sont des clients et nous devons tout faire pour répondre à leurs exigences, diversifier les offres de services et mettre en place des parcours santé rassurants et sécurisants, de l'aéroport au centre de convalescence en passant par les hôpitaux ou les cliniques.

Le développement de cette activité exige une haute technicité médicale, des prestations de qualité en matière d'hébergement, une prise en charge des accompagnants, sans oublier l'usage des nouvelles technologies via des plateformes digitales offrant des informations sur toutes les offres, les prix, les centres d'hébergement, etc.

Le tourisme médical est une source de richesse à forte employabilité, et il peut devenir un moteur économique important en permettant de garder les compétences médicales sur le sol national.

Estimez-vous qu'il soit important de réguler le secteur pour éviter que des intrus non professionnels lui portent atteinte, sachant qu'il s'agit de santé ?

Bien sûr, et très rapidement, car il s'agit de la santé des personnes. Généralement, ceux qui voyagent pour des soins sont vulnérables. Il n'est pas acceptable que des taximen, des propriétaires d'appartements meublés ou des étudiants étrangers gèrent



La régulation de cette activité est primordiale pour garantir la sécurité et la qualité des soins prodigués aux patients qui choisissent de venir en Tunisie



leurs dossiers médicaux et leurs séjours de soins.

La régulation de cette activité est primordiale pour garantir la sécurité et la qualité des soins prodigués aux patients qui choisissent de venir en Tunisie pour recevoir des soins appropriés.

Quels types de traitements médicaux sont couramment recherchés par les touristes médicaux en Tunisie ?

L'esthétique est en tête, suivie par la cardiologie, l'oncologie, la traumatologie et l'orthopédie.

*Entretien conduit par
Amel Belhadj Ali*

w/m/c

HORS-SÉRIE

Tunisiens

Résidents à l'Étranger



C'est l'approche prônée par

Dr. Chiheb HADDOU

L'un des premiers médecins-entrepreneurs
à avoir intégré le tourisme médical en
Tunisie



Dr. Chiheb HADDOU

Le tourisme médical en Tunisie a un potentiel immense, mais il faut lever les obstacles

Le tourisme médical est devenu un secteur où l'avantage concurrentiel ne se situe plus uniquement au niveau des compétences médicales mais aussi de la qualité de l'accueil et des prestations. Il est aujourd'hui impératif d'intégrer une offre différenciante s'adossant à une infrastructure hôtelière d'exception et des personnels accueillants et professionnels.

La qualité de substituabilité du personnel soignant à l'égard du patient, le cadre général pour les meilleures conditions de convalescence et de réadaptation du malade sont des arguments commerciaux déterminants.

Dr Chiheb, pourquoi avez-vous choisi le tourisme médical ?

Permettez-moi, tout d'abord, de vous donner un aperçu de mon expérience. Cela fait maintenant 30 ans que je suis médecin

généraliste, médecin du travail et médecin esthétique. Travaillant dans une zone touristique, j'ai eu la chance de collaborer avec des hôtels, où j'ai acquis une solide expérience dans la gestion des

urgences. Mon travail avec de nombreuses ambassades m'a également permis de développer une expertise dans la prise en charge des expatriés.



Il y a un potentiel significatif pour le tourisme médical en Tunisie. Cependant, les défis administratifs et logistiques doivent être surmontés pour optimiser les processus et améliorer l'expérience des patients



En 1997, j'ai commencé à travailler avec les hôtels et j'ai rapidement constaté que les urgences post-opératoires nécessitent une attention particulière. Les patients touristes, qu'ils soient libyens, algériens, d'Afrique de l'Ouest, français ou d'autres nationalités, étaient souvent confrontés à des complications médicales. J'ai alors eu l'idée de créer un centre spécialement adapté à ce type de cas, similaire aux centres de soins et de rééducation en Europe.

Ce concept, que j'ai baptisé "l'hôtel patients", a vu le jour il y a dix ans. En Europe, ce type de structure existe depuis cinq ans environ. Contrairement aux hôtels traditionnels, notre hôtel médical est équipé pour

gérer les urgences médicales et post-opératoires. De plus, nous assurons le transport des patients vers les cliniques pour leurs interventions, puis les ramenons à l'hôtel pour leur convalescence.

Le touriste qui subit une intervention chirurgicale n'a souvent plus accès à son médecin, généralement occupé au bloc opératoire ou en consultation. Notre rôle est de les accompagner tout au long de leur convalescence. Par exemple, un touriste libyen qui vient pour une intervention chirurgicale peut prendre une suite et amener sa famille pour qu'ils soient avec lui. Nous assurons cette prise en charge, de l'accueil à l'aéroport jusqu'à la fin de la convalescence.

Notre approche a été très bien accueillie par les cliniques, qui orientent désormais leurs patients vers notre hôtel médical. Même les patients tunisiens nécessitant des soins à long terme choisissent notre établissement pour la qualité de notre prise en charge. Nous sommes fiers d'avoir créé un environnement de confiance, où locaux et étrangers se sentent bien accueillis et pris en charge.

Depuis deux ans, les cliniques orientent leurs patients vers notre hôtel médical. Pour précision, 50% de nos patients sont tunisiens. Ils viennent chez nous après des accidents cérébraux ou d'autres maladies graves, car ils n'ont personne en Tunisie pour s'occuper d'eux.

Leurs enfants sont souvent à l'étranger, ou même s'ils sont ici, ils ne peuvent pas assurer les soins médicaux nécessaires pour des maladies chroniques graves comme l'Alzheimer. Actuellement, nous avons un patient tunisien chez nous depuis un mois, car ses enfants sont à Oman et personne ne peut s'occuper de lui.

Quels sont les marchés les plus intéressés par vos services ?

Notre premier marché est la Libye, suivie de l'Algérie et des pays d'Afrique de l'Ouest, notamment la Côte d'Ivoire. Nous travaillons avec des caisses de sécurité sociale et des assurances de pays tels que le Mali, le Tchad, le Burkina Faso, le Niger et la Guinée.

Les Européens représentent également une part importante



Un touriste libyen qui vient pour une intervention chirurgicale peut prendre une suite et amener sa famille pour qu'ils soient avec lui. Nous assurons cette prise en charge, de l'accueil à l'aéroport jusqu'à la fin de la convalescence.



de notre clientèle, en particulier pour la médecine et la chirurgie esthétique ainsi que la chirurgie bariatrique. Nous avons un représentant à Paris qui s'occupe de cette activité, attirant ainsi des clients français, allemands et même américains.

Pouvez-vous répondre à cette demande avec vos capacités d'hébergement actuelles ?

Actuellement, notre établissement dispose de 24 lits médicalisés équipés d'oxygène mural. Cependant, cette capacité est limitée, et avant la pandémie, nous étions souvent en surbooking, sans savoir où placer les patients.

Pour remédier à cette situation, nous avons établi une charte de prix et des conventions avec d'autres centres de convalescence.

En tant que représentant de cette activité à l'UTICA, j'ai collaboré avec l'équipe du ministère de la Santé et Mme Fnina, la directrice de la santé, pour élaborer un cahier des



Contrairement aux hôtels traditionnels, notre hôtel médical est équipé pour gérer les urgences médicales et post-opératoires



Nous travaillons avec des caisses de sécurité sociale et des assurances de pays tels que le Mali, le Tchad, le Burkina Faso, le Niger et la Guinée



charges officiel. Ce décret, signé par M. Lyes Fakhfakh il y a trois ans, a été suivi d'une révision approfondie pendant un an et demi pour le rendre acceptable aux investisseurs et permettre la commercialisation de nos services en Tunisie et à l'international.

Quelle est la variété de cas que vous traitez ?

Nous ne nous limitons pas à un seul domaine médical et traitons une grande variété de cas, allant des interventions chirurgicales complexes aux soins postopératoires.

Notre équipe est formée pour gérer des situations diverses, qu'il s'agisse de patients nécessitant une assistance après une intervention sur la vésicule biliaire, des cas de cancer, des soins palliatifs ou même des patients totalement dépendants avec des besoins spécifiques tels que la trachéotomie et la gastrostomie d'alimentation.

En somme, nous accueillons tous types de patients, offrant une prise en charge complète et adaptée à leurs besoins spécifiques.

Combien de médecins travaillent à temps plein dans votre établissement et combien de patients traitez-vous chaque année, en moyenne ?

En ce qui concerne notre établissement, nous disposons actuellement d'une capacité de 50 lits médicalisés, avec une occupation moyenne de 50 à 60% tout au long de l'année, ce qui représente un défi financier constant. Notre équipe médicale, composée de trois médecins à plein temps, coordonne étroitement le personnel soignant, les kinésithérapeutes



Un cahier des charges officiel a été signé, il y a trois ans, a été suivi d'une révision approfondie pendant un an et demi pour le rendre acceptable aux investisseurs et permettre la commercialisation de nos services en Tunisie et à l'international



et autres spécialistes pour assurer une prise en charge optimale.

Notre centre s'est spécialisé dans la rééducation intensive, notamment pour des cas complexes tels que les blessés de guerre et les patients en état végétatif. L'intégration d'un médecin réanimateur formé spécifiquement pour ces besoins a renforcé notre capacité à traiter des cas critiques, tout en facilitant la coopération avec les cliniques partenaires.



Nous disposons actuellement d'une capacité de 50 lits médicalisés, avec une occupation moyenne de 50 à 60% tout au long de l'année



Nous accordons une attention particulière à la prise en charge psychologique, avec un psychologue à temps plein. Notre environnement allie aspects médicaux et conditions d'hébergement adaptées, favorisant une transition progressive vers la normalité pour nos patients.

En tant que praticien impliqué, je vois un potentiel significatif pour le tourisme médical en Tunisie. Cependant, les défis administratifs et logistiques doivent être surmontés pour optimiser les processus et améliorer l'expérience des patients. La collaboration étroite avec le ministère de la Santé est cruciale pour améliorer les normes et faciliter l'accueil des patients internationaux.

Pour encourager davantage de patients étrangers à choisir la Tunisie, je suggère la mise en place de couloirs spécifiques à l'aéroport pour les patients en traitement, similaires à ceux pour les diplomates. Un tarif préférentiel pour les patients agréés par les autorités tunisiennes et l'Utica pourrait également stimuler l'attrait de



En harmonisant les efforts entre les ministères du Tourisme, de la Santé et de la Femme, nous pouvons promouvoir une Tunisie accueillante et professionnelle pour les soins de santé internationaux



la Tunisie comme destination médicale de choix.

Ensemble, en harmonisant les efforts entre les ministères du Tourisme, de la Santé et de la Femme, nous pouvons promouvoir une Tunisie accueillante et professionnelle pour les soins de santé internationaux, bénéficiant à la fois aux patients et à l'économie nationale.

*Entretien conduit par
Amel Belhadj Ali*

LES PRISES EN CHARGE SÉJOURS DES SÉNIORS EN TUNISIE

- Les maisons de retraites/repos Publiques et privées
- Les centres de convalescence (privés)
- Les EMS et EHPADS de fait (privés)
- Moins de 500 lits actuellement
- Potentiel dans les (prochaines années): 20.000 lits

- Vieillesse de la population tunisienne
- Vieillesse de la population des pays riches
- Baisse prévisible des revenus des masses dans les pays riches
 - Plus d'un 1 milliards de seniors dans le monde
 - Plus du quart en Europe



L'offre actuelle en Tunisie

- Un Contexte favorable
 - Forte demande et en croissance, locale et dans les pays d'Europe
 - Une médecine de qualité
 - Un climat favorable
- De Faibles coûts de l'investissement
- De Faibles coûts de revient



➔ ACCÈS AUX SOINS EN TUNISIE : QUELS DÉFIS POUR L'ASSURANCE MALADIE ?

La réforme de l'assurance maladie en Tunisie, mise en place en 2007, avait pour objectifs d'améliorer la qualité des soins, de réorganiser la carte sanitaire pour assurer un équilibre entre les régions et entre les secteurs public et privé, de garantir un financement viable et de rationaliser les dépenses de santé. Ces dépenses, particulièrement celles supportées par les ménages, représentaient près de 52% des dépenses globales de santé.

Cependant, plus de 15 ans après sa mise en œuvre, une évaluation exhaustive de cette réforme n'a toujours pas été réalisée. Des conditions préalables essentielles à la réussite de cette réforme, telles que la mise à niveau du secteur public de santé, la mise en place d'un système d'information intégré et l'introduction d'un identifiant unique de sécurité sociale, n'ont pas été pleinement atteintes. De plus,

le Conseil national d'assurance maladie, institué pour évaluer régulièrement cette réforme, ne s'est réuni que deux fois depuis la création de la CNAM, entraînant une insatisfaction générale parmi tous les acteurs concernés.

Les assurés sociaux déplorent le gel des plafonds de remboursement, l'exclusion de nombreuses prestations du

panier de soins et le non-respect des tarifs conventionnels. Les prestataires de soins, quant à eux, se plaignent de la non-révision des conventions sectorielles, des retards de paiement et de l'exclusion de plusieurs prestations de la prise en charge. La CNAM a également souffert des difficultés financières de la CNRPS et de la CNSS, résultant en un problème de trésorerie dû aux retards dans le transfert des cotisations. Les créances de la CNAM envers ces caisses ont dépassé les 4 milliards de dinars, compromettant sa capacité à honorer ses engagements envers les prestataires de soins, notamment les hôpitaux et la pharmacie centrale.

Pour réformer ce système d'assurance, il est essentiel d'accélérer l'évaluation du nouveau régime d'assurance maladie. Cette étude permettra d'identifier les insuffisances et les problèmes rencontrés en pratique et de prendre les mesures nécessaires

“
L'assurance maladie en Tunisie est à la croisée des chemins : améliorer les prestations, maîtriser les dépenses et garantir un accès équitable aux soins pour tous
”

pour y remédier. La priorité devrait être donnée à l'amélioration des prestations par l'actualisation du panier de soins et la maîtrise des dépenses de santé, surtout celles supportées par les ménages, qui restent élevées par rapport aux normes internationales.



La mise à niveau du système d'assurance maladie est une nécessité pour répondre aux attentes des citoyens et garantir un système de santé performant



La mise à niveau du secteur public de santé est une priorité absolue, tout comme l'accélération de la mise en place d'un système d'information intégré et la

digitalisation des prestations. Il est également crucial de diversifier les sources de financement pour alléger les charges pesant sur les assurés sociaux et les employeurs.

Le développement de l'assurance maladie, qu'elle soit publique ou privée, ne peut se faire que dans le cadre d'une réforme globale. Un dialogue sociétal sur les politiques et stratégies nationales de santé initié en 2012 sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'Union européenne. Ce dialogue, impliquant citoyens, professionnels de santé, partenaires sociaux, fonctionnaires, experts et décideurs politiques, a permis d'analyser l'état des lieux du système de santé et de formuler des recommandations pour un nouveau système de santé à l'horizon 2030.

Parmi les axes prioritaires figurent la santé familiale de proximité, l'unification du régime de base pour l'ensemble de la population, y compris les catégories



L'unification du régime de base de l'assurance maladie est une étape clé pour garantir la couverture universelle de santé



vulnérables, la diversification des sources de financement, la gouvernance du système et la promotion de l'excellence et de l'innovation dans le secteur public. Un document de recommandations a été transmis au gouvernement en 2019, qui doit désormais prendre les mesures nécessaires pour mettre en œuvre ces réformes, visant à améliorer le système de santé et le socle national de protection sociale, avec des répercussions positives sur la société dans son ensemble, particulièrement en cette période difficile pour le pays.

w m c
HORS-SÉRIE

iPad Pro

SPECIAL
ASSURANCES
LE GUIDE DU MARCHÉ DES ASSURANCES
EN TUNISIE



Assurances
Voyages
Cyber sécurité

Vie Santé

Auto

EDITION NUMÉRIQUE - MAI 2021

Santé Publique en Tunisie:

La nouvelle loi sur la santé et la responsabilité médicale

La Coordination Nationale Tunisienne des Cadres et Agents de la Santé a déclaré que la loi relative aux droits des bénéficiaires des services de santé et à la responsabilité médicale, approuvée par le parlement le 5 juin, garantit la qualité des services de santé fournis aux citoyens et facilite l'indemnisation des erreurs médicales dans les hôpitaux et cliniques privées.

Lors d'une conférence de presse tenue ce lundi, le Secrétaire Général de la Coordination, Chokri Mabrouki, a expliqué que cette loi oblige les établissements de santé publics et privés à fournir des services de qualité. Elle permet aux victimes d'erreurs médicales d'obtenir des indemnités dès la constatation du dommage, sans attendre les enquêtes prouvant le préjudice selon le type de dommage.

Mabrouki a souligné que la loi n°32 de l'année 2024, datée du 19 juin 2024 et publiée au Journal Officiel de la République Tunisienne le 20 juin 2024, est le fruit d'un travail collaboratif entre la Coordination Nationale Tunisienne des Cadres et Agents de la Santé et la Commission de Législation du Parlement. Il a insisté sur le fait que la coopération entre le parlement et la société civile «rend les lois plus efficaces».

Il a ajouté que la Coordination souhaite que cette loi marque le début d'une «révolution législative pour une nouvelle carte sanitaire», qualifiant la situation du secteur de la santé publique de «dégradée» et encourageant «l'émigration des compétences».

“La loi doit garantir l’immunité aux agents de santé, afin qu’ils ne soient pas arrêtés et emprisonnés dès qu’un dommage médical est allégué”

Il a précisé que cette loi est le résultat d'une initiative législative proposée par la Coordination et sera suivie par deux autres initiatives législatives : une proposition de loi fondamentale sur les professions de santé et une proposition de loi sur le système de gouvernance des établissements de santé. Ces initiatives forment, une fois adoptées, un cadre législatif complet pour la santé publique «dans l'intérêt des citoyens, des agents de santé et des établissements de santé, les protégeant du pillage», selon ses termes.

Il a affirmé que la loi doit garantir l'immunité aux agents de santé,

afin qu'ils ne soient pas arrêtés et emprisonnés dès qu'un dommage médical est allégué, mais seulement après la preuve de l'erreur par une enquête. Il a exprimé l'espoir que les décrets d'application de la loi n°32 de l'année 2024 incluront cette garantie.

Par ailleurs, Mohamed Khalif, Président de la Commission de Législation et de Réforme des Établissements de Santé à la Coordination, a déclaré que la loi approuvée début juin, qui avait été rejetée par le précédent parlement, garantit désormais de nombreux droits, notamment les services d'urgence dans tout établissement privé ou public, l'information sur la nature des interventions médicales et thérapeutiques, le droit à la lutte contre la douleur, la protection des données personnelles, et les recours en cas de manquement.

La loi comprend des mécanismes de prévention des risques, établit un système d'indemnisation des victimes, définit les devoirs des bénéficiaires et l'accès aux droits sans discrimination, ainsi que le processus d'obtention de ces droits.

La loi renforce les sanctions contre les personnes qui endommagent ou vandalisent les équipements de santé, selon ses explications.

Fuite des cerveaux dans le domaine de la santé:

L'étude de l'ITES tire la sonnette d'alarme

Une étude publiée récemment par l'Institut Tunisien des Etudes Stratégiques (ITES), intitulée « la migration des professionnels de santé : défis pour le système de santé tunisien » a montré que les soignants migrent plus à cause d'un environnement qu'ils jugent inadapté (défaut de reconnaissance, conditions de travail difficiles, insécurité, conditions de vie et manque de visibilité par rapport à l'avenir) que pour des raisons financières.

La Tunisie ne les fait plus rêver », souligne l'étude qui porte sur la période 2011-2023 et met l'accent sur l'un des défis majeurs pouvant mettre en péril les performances du système de santé tunisien si aucune mesure d'envergure n'est prise pour y faire face.

A partir des constats établis, l'étude, adressée au chef de l'Etat, a élaboré un plan d'actions visant à atténuer ce phénomène et à renforcer le système national de santé en vue de mieux implémenter la politique nationale de santé à l'horizon 2030, issue du Dialogue Sociétal.

Ce plan propose une approche pluridisciplinaire, combinant plusieurs fonctions et mettant

l'accent sur la collaboration entre divers acteurs concernés.

Parmi les recommandations clés visant à retenir les professionnels de santé qualifiés, l'étude propose de mettre en place des politiques offrant des conditions de travail favorables, des perspectives de carrière attrayantes et des rémunérations compétitives.

“Ainsi, la réduction des flux migratoires doit être érigée en priorité pour l'Etat afin de ne pas affaiblir davantage un système national de santé déjà fragile”

Par ailleurs, des mesures doivent être prises pour réguler ces flux migratoires en encourageant la migration circulaire, en facilitant le retour et la réinsertion de ces professionnels, en élaborant des approches innovantes comme le développement du partenariat public-privé, en créant des opportunités pour les professionnels et en attirant les IDE (investissements directs étrangers) et IDN (investissements directs nationaux) dans les

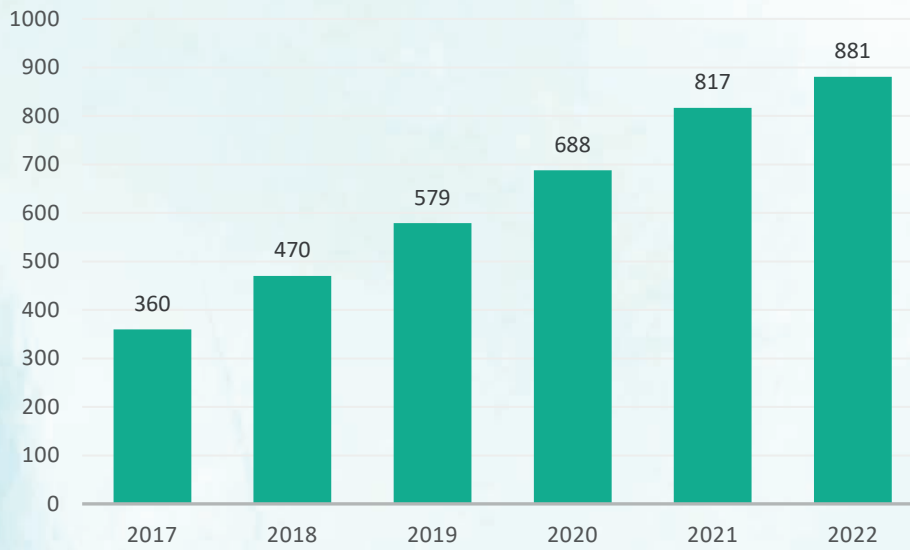
domaines émergents de la santé.

Pour le professionnel migrant potentiel, l'étude recommande de réglementer l'exercice de la médecine par une loi sur les responsabilités qui évoque le droit des médecins et non uniquement leurs responsabilités et les peines prévues en cas de fautes médicales.

Il faudra, de même, revoir la loi du 13 mars 1991 qui réglemente l'exercice de la médecine et le code de déontologie, lit-on de même source.

Ainsi, la réduction des flux migratoires doit être érigée en priorité pour l'Etat afin de ne pas affaiblir davantage un système national de santé déjà fragile.

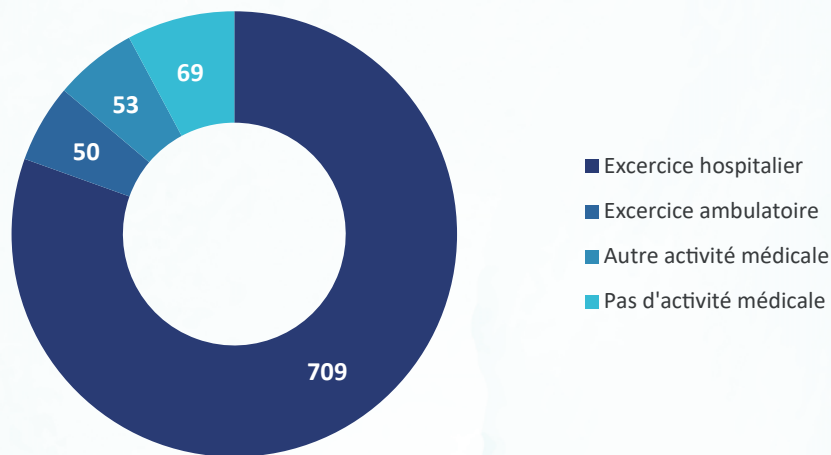
Selon l'étude, les autorités nationales et les institutions internationales semblent avoir pris la mesure de l'enjeu pour relever ce défi ; il faut désormais que cela se traduise en actions concrètes pour garantir la résilience du système national de santé au profit des citoyens avant tout.



NOMBRE DES MÉDECINS TUNISIENS ÉMIGRÉS EN ALLEMAGNE

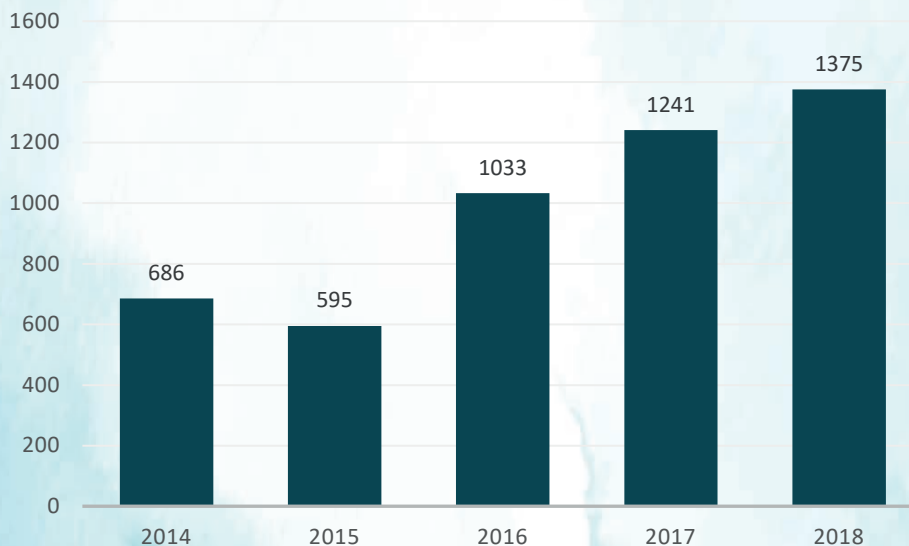
Source : <https://www.watct.tn/sites/default/files/fapnnuel2022.pdf>

Dans la catégorie « autres », on a regroupé les coopérants dans les pays de l'Asie, Australie et les organismes internationaux



RÉPARTITION DES MÉDECINS TUNISIENS EN ALLEMAGNE. 2022

Source : <https://www.bundesaerztekammer.de/baek/ueber-uns/aerztestatistik2022>



Source : Tunisia Health Alliance

ÉVOLUTION DU NOMBRE DES CANDIDATS TUNISIENS AUX ÉPREUVES DE VÉRIFICATION DE CONNAISSANCE EN FRANCE

Quelles sont les spécialités médicales concernées par la télémédecine en Tunisie ?

Deux nouveaux Arrêtés du ministre de la santé viennent d'être publiés dans le Jort °73 daté du 14 juin 2024, fixant les conditions spécifiques de réalisation des actes de télémédecine pour chaque spécialité et la liste des documents et des données composant la demande d'autorisation de la mise en place d'une plateforme de télémédecine ou la réalisation des actes de télémédecine dans le cadre d'un projet de coopération médicale.

Le premier arrêté fixe les conditions spécifiques de réalisation des actes de télémédecine pour chaque spécialité médicale ou chirurgicale, laquelle est soumise à la législation en vigueur pour les actes médicaux en présentiel, ainsi qu'aux dispositions du décret Présidentiel n° 2022-318 du 8 avril 2022, susvisé, aux dispositions du code de déontologie des médecins, médecins dentistes et pharmaciens et aux standards de pratique médicale.

À l'exception des actes de télé-imagerie, la primo-consultation à distance ne peut être réalisée que pour un patient déjà examiné directement par le médecin concerné, souligne l'arrêté.

Toutefois, Une dérogation pour la réalisation de la première consultation à un patient à distance peut être octroyé par décision du ministre de la santé après avis des collèges de spécialités en médecine ou médecine dentaire et les ordres des médecins et médecins dentistes, et ce pour les patients étrangers et certaines pathologies ayant des répercussions de santé publique.

Le médecin ou le médecin dentiste doit juger la pertinence de réalisation de la téléconsultation avec la situation clinique du patient. Le médecin doit exclure de la téléconsultation les situations où l'état du patient ne permet pas la réalisation d'une consultation concluante.

En aucun cas, les certificats médicaux ne peuvent être octroyés à distance, précise-t-on dans l'arrêté.

Le deuxième arrêté fixe la liste des documents et données composant la demande d'autorisation de la mise en place d'une plateforme de télémédecine ou la réalisation des actes de télémédecine dans le cadre d'un projet de coopération médicale entre les structures sanitaires publiques, entre une structure sanitaire publique et une autre structure publique ou entre

une structure sanitaire publique et un établissement sanitaire privé.

La demande d'autorisation de la mise en place d'une plateforme de télémédecine ou de réalisation des actes de télémédecine dans le cadre d'un projet de coopération médicale doit comprendre les documents et les données suivants: Une demande écrite dûment signée par le représentant légal de la plateforme de télémédecine ou le représentant du projet de coopération médicale, L'identification du représentant légal de la plateforme ou du représentant du projet de coopération médicale.

Il s'agit aussi de fournir une description détaillée de la plateforme de télémédecine ou du projet de coopération médicale portant notamment sur : le système informatique adopté, les actes de télémédecine concernés, le type et la nature des données traitées par le système d'information, les données faisant l'objet d'échanges, les données faisant l'objet du stockage, le lieu de leur stockage, les modes de leur sécurisation et d'accès et les outils de préservation du secret médical et la protection des données à caractère personnel (charte de protection des données personnelles).

RADIO DIASPORA TUNISIA

*the voices of
the diaspora*



in partnership with



Jeunesse et tabac: entre banalisation et addiction, comment briser le cercle vicieux ?

Comment aider les jeunes happés par le tabagisme à se prendre en main et aller vers le sevrage ? Matcher entre coercition et persuasion serait le Mix gagnant.

En célébration de la Journée mondiale sans tabac qui tombe le 31 mai de chaque année, "Med.tn" 1ère plateforme médicale en Tunisie, a réuni une table ronde, jeudi 30 mai. Anas

Laouini, Psychotérapeute, addictologue et Dr Modhater Marzouk, généraliste, étaient conviés à débattre du thème du tabagisme chez les jeunes. Cette table ronde animée par notre confrère Khaled Laabidi, radio IFM, tombe à point nommé étant donné la proximité des épreuves d'examen.

Cela pourrait conforter son audience auprès de la population cible. La problématique est posée avec justesse et discernement. Le tabagisme chez les jeunes progresse de manière inquiétante. C'est peut-être la porte ouverte vers une dérive de toxicomanie. Il faut trouver une parade à ce péril. Des campagnes de sensibilisation ont été réalisées sans parvenir à contrer le phénomène. C'est

l'occasion pour s'interroger sur l'efficacité des actions futures à engager. Le sevrage instantané est difficile à réaliser. Faut-il transiter par les "tabacs alternatifs" ? Voici les termes du débat.

Le danger de la banalisation du tabagisme

Quand la jeunesse est atteinte par le tabagisme, le pays tout entier, y perd. La jeunesse, faut-il le rappeler, est notre capital humain du futur. Quand sa santé est en jeu, la question prend une dimension d'intérêt national. C'est comme si le pays se trouvait obligé de manger son plein son blé en herbe.

"Le tabagisme chez les jeunes progresse de manière inquiétante et menace notre capital humain du futur"

Le remplacement des générations est une affaire de plan de continuité nationale. Il s'agit d'une question stratégique pour le pays. Les classes d'âge concernées par le tabagisme s'étendent vers le bas. Auparavant, la

"Cibiche" séduisait les étudiants. Insidieusement elle a migré vers les lycées. Dangereusement elle a pénétré dans les collèges et-Ô sacrilège- elle va dans les écoles ! Quelle dégringolade ! Sous notre regard passif, les jeunes, les Teen agers puis les tout petits, sont contaminés à tour de rôle. Et on laisse faire. Et demain, sous notre même regard tolérant, ce sera au tour des "Piou Piou" ?

Ça suffit ! Il est vrai que les maladies tabagiques se déclarent sur le long terme, cependant la société est appelée à prendre les devants. Et puis, risque conséquent, aujourd'hui les jeunes s'adressent aux buralistes pour acheter leurs "Clopes". Demain comment les protéger des griffes des Dealers ? Il faut agir, voilà tout.

Les méfaits de la société permissive

Le tabagisme chez les jeunes reflète un relâchement collectif. La société a baissé la garde, elle laisse faire. Les parents, premier cercle de défense de la jeunesse argumentent, lâchement. Bon après tout la cigarette c'est nocif mais à long terme. Et puis quand ils auront toute leur tête ils s'arrêteront. C'est un peu court et même quelque peu inconséquent. Médecins et psychiatres appellent

à se protéger de la "première cigarette" celle-là même par qui le désastre arrive.

Quand un jeune craque une première fois, et bien il s'inscrit dans une logique de descente aux enfers. Le mal est que la société ne se dresse pas vent debout contre l'infiltration de la cigarette. Père et mère, au mépris de la nocivité du tabagisme passif, fument en présence de leurs enfants. Les réunions de famille deviennent aussi des cercles de fumeurs. Enseignants et surveillants s'adonnent au tabagisme en cours de récré et parfois en classe. Voilà, l'exemple est donné..

"Le sevrage tabagique ne se décrète pas, il nécessite une prise en charge thérapeutique et un choc émotionnel pour briser le cycle de l'addiction"

Le citoyen trouve normal que le guichetier, dans une administration, déserte son poste de travail le temps de "Griller une sèche". Et puis ce même citoyen ne savoure-t-il pas son café le matin en "allumant une". Scandale, il y a condescendance générale. Et, situation délirante, il arrive que les parents envoient leurs enfants pour leur acheter des cigarettes au débit de tabac du coin. Et celui-ci, intéressé par son business, le leur vend.

La société marche sur la tête. Et les choses empirent quand en plus de toutes ces influences néfastes les Peoples entrent en scène. Un peu plus de 60% des comportements humains sont le fait de conformisme disent les spécialistes. Devant cette profusion d'influenceurs comment les jeunes ne céderaient ils pas au plaisir du mimétisme béat quitte à s'empoisonner la vie par le tabac. En pleine période de construction de leur personnalité, les jeunes pensent s'affirmer en imitant les Bad Boys. Croyant s'affirmer par le tabagisme, comment leur faire prendre conscience qu'ils ne font que s'aliéner ?

Deux pistes, deux finalités

Il y a d'un côté les fumeurs impénitents. Accros du tabac, ils ne veulent pas y renoncer, prenant un malin plaisir à fumer. À ceux-là, des enseignes proposent des produits alternatifs dont le vapo et le tabac chauffé. Ces deux produits éliminent certains effets indésirables liés à la combustion du papier cigarette et du tabac. Le fumeur n'est pas privé de son plaisir mais il reste aliéné par la sujétion. Cela pour dire que le produit alternatif ne délivre pas le fumeur.

De l'autre côté, il y a les jeunes fumeurs décidés à arrêter. L'ennui est que le sevrage ne se décrète pas. Dès lors comment y aller ? Les spécialistes préconisent la prise en main thérapeutique. Elle serait nécessaire afin de provoquer chez le fumeur un choc émotionnel qui l'arrache à sa passivité. La situation est révoltante. On est en face d'un être rationnel et qui

accepte délibérément de se faire mal. Oui disent les spécialistes, le système limbique du cerveau, refuge du plaisir de fumer, annihile l'emprise de la raison.

"L'interdiction de fumer dans les espaces publics et des messages fun et interpellants pourraient faire partie de la solution"

Dans ce contexte, la société est appelée à perpétuer des actions de sensibilisation à l'instar de toutes les campagnes de lutte contre l'alcoolisme.

Il y a bien sûr la coercition par la réglementation. Interdire de fumer dans les espaces publics et dans tous les espaces de convivialité de façon à contraindre le fumeur à s'abstenir. Il y a également les messages "Fun" tel que "Sans alcool la fête est plus folle".

L'on voit bien que les messages d'alerte imprimés sur les paquets de cigarettes demeurent sans effets. Les jeunes les zappent. Il faut transiter par les véhicules émotionnels. Et qui interpellent. Voilà le terrain est tout trouvé. Au travail ! "Une cigarette? Halte ! Je n'ai pas envie de voir ma jeunesse partir en fumée", voici un projet de contribution de la part de votre serveur. Au fait, vous avez du feu... ? Hep! Gare à la rechute. Une façon de mettre le feu aux poudres. En tous genres. Il y a urgence, agissons.

Ali DRISS

Médicaments génériques et biosimilaires:

La Tunisie, un acteur majeur de l'exportation en Afrique et en Europe

Plus de 20% des médicaments fabriqués en Tunisie sont exportés vers de nombreux pays notamment la Libye, en Afrique subsaharienne, au Moyen Orient et en Europe, a fait savoir vendredi Nadia Fenina, directrice générale de l'unité de promotion de l'investissement et de l'exportation des services de santé au ministère de la santé.

Dans une déclaration aux médias en marge des 1ères journées internationales des médicaments génériques et des biosimilaires organisées à Tunis, la responsable a indiqué que la valeur de ces exportations varie entre 250 et 300 millions de dinars.

«L'objectif étant d'atteindre 1400 millions de dinars d'ici quatre ans», a-t-elle fait remarquer.

Fenina a souligné que cet objectif a été fixé en se basant sur les résultats d'une étude stratégique qui a prouvé qu'à travers la mise en place de certaines mesures dont la réduction des délais d'octroi de l'autorisation de mise sur le marché (AMM), l'ajustement des prix et le renforcement de la communication, il sera possible de promouvoir les exportations en médicaments.

Dans ce contexte, elle a fait savoir que la plupart des médicaments produits en Tunisie sont des médicaments génériques, qui sont utilisés à hauteur de 70%

au vu des transactions, outre la fabrication des biosimilaires qui sont aussi exportés.

Selon la responsable, la Tunisie dispose du savoir-faire nécessaire et des compétences qui lui permettent de promouvoir l'investissement et l'exportation dans le secteur pharmaceutique.

A noter que la Tunisie produit 3168 médicaments génériques et 46 biosimilaires, d'après le directeur général de l'agence nationale des médicaments, Abderrazak Hedhili.

WMC Le mag



L'ESSENTIEL DE L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Magazine numérique
hebdomadaire
(tous les jeudis)

optimisé pour une lecture sur
smartphone, tablette et desktop

Diffusion exclusive sur les kiosques numériques
TTPresse (+ de 20.000 abonnés)
+ PressReader.com + ePresse.fr

Thalassothérapie et chirurgie esthétique: **La Tunisie, leader du tourisme médical en Europe?**

Le ministre de la santé, Ali Mrabet, s'est félicité, hier vendredi, à l'ouverture de la première édition du Salon Tunisien du Tourisme Médical TTM EXPO 2024 qui se tient du 3 à 5 mai 2024 à Paris (France), du niveau des compétences tunisiennes dans le domaine médical et paramédical.

La mis l'accent, lors d'une conférence scientifique organisée en marge du salon, sur le rôle de l'Instance Nationale de l'Evaluation et de l'Accréditation en Santé dans la garantie de la qualité et la sécurité des services de santé offerts à la population.

Il a souligné que la Tunisie occupe une place de choix dans le secteur de la Thalassothérapie, l'habilitant à devenir une plateforme régionale de référence dans le domaine de l'investissement et de l'exportation des services de santé.

Le ministre de la santé, qui était accompagné de l'ambassadeur de Tunisie en France, Dhiaa Khaled, a parcouru les différents pavillons du salon et a rencontré plusieurs professionnels du secteur.

Le salon Tunisien du Tourisme Médical qui se tient sous le slogan «Voyagez vers la santé» représente une opportunité pour promouvoir l'exportation des services de santé vers la France et les pays européens.

Il comprend une trentaine de stands regroupant des professionnels tunisiens et européens de nombreuses disciplines de santé et de tourisme médical (cliniques médicales, cliniques de chirurgie esthétique et de chirurgie dentaire, centres de thalassothérapie, centres de SPA, centres de thermalisme, agences de tourisme médical, maisons d'hôte, hôtels, banques, etc.).

La directrice exécutive du salon, Balkis Abdallah, a indiqué dans une déclaration précédente à la TAP, que l'organisation de ce salon répond à l'appel de nombreux acteurs du domaine du tourisme médical à se réunir dans un espace unifié qui permet l'échange d'idées et d'expériences dans le domaine du tourisme médical en Tunisie et la promotion des services disponibles dans diverses spécialités.

Balkis Abdallah a souligné que le tourisme médical constitue près de la moitié des recettes touristiques, soulignant que cette initiative vise à renforcer davantage ce secteur à travers le développement et l'exportation des services afin de contribuer à faire de la Tunisie la première destination du tourisme médical pour les Européens à l'horizon 2034.

Tourisme médicale:

La Tunisie a accueilli 350 mille patients étrangers en 2022

La Tunisie a accueilli 350 mille patients étrangers en 2022, dont 30% sont des ressortissants subsahariens, a indiqué le directeur général du Centre de Promotion des Exportations de la Tunisie (Cepex), Mourad Ben Hassine.

Le responsable s'exprimait lors de la 6e réunion sectorielle visant à stimuler les exportations dans le secteur de la santé, tenue le 13 juillet courant, à la maison de l'exportateur. S'appuyant sur les derniers indicateurs de la Banque Centrale de Tunisie, le responsable a indiqué que les services de santé destinés aux étrangers ont

enregistré une évolution en 2021, pour atteindre 3,5% de l'ensemble des prestations médicales destinées à l'exportation, contre 2,7% en 2019.

Selon lui, les exportations tunisiennes des services de santé sont destinées essentiellement, aux marchés algérien et libyen qui représentent 80% des exportations dans ce secteur.

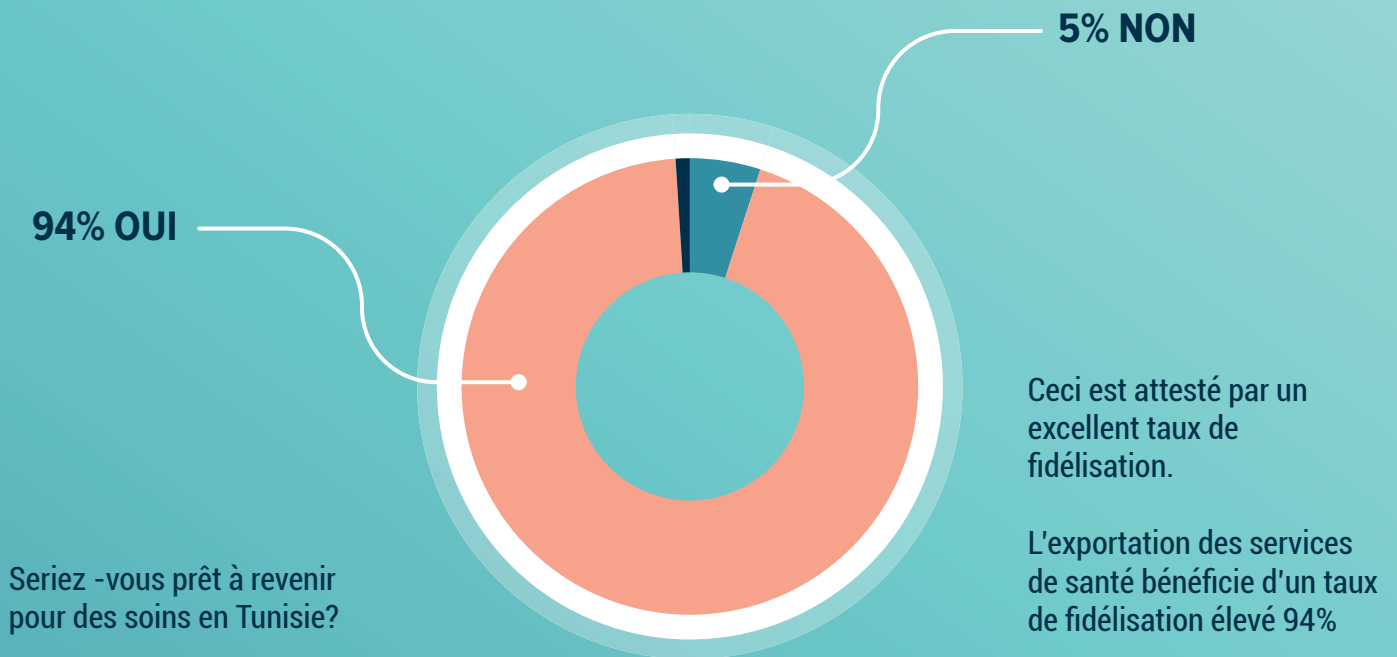
Et de rappeler que la Tunisie est la première destination en Afrique en termes de nombre de patients et de recettes.

Par ailleurs, elle occupe le 38 place sur 46 destinations dans le

monde, dans l'index du tourisme médical 2020-2021.

Lors de cette réunion, les participants ont recommandé d'accélérer la publication des textes de loi organisant le secteur d'activité des intermédiaires de la santé et de mettre en place une stratégie nationale afin de promouvoir les exportations des services de santé. Ils ont également jugé indispensable de réviser la réglementation relative à l'octroi des autorisations aux patients étrangers et de créer des lignes aériennes reliant la Tunisie aux pays de l'Afrique subsaharienne.

SOURCES DE FIDÉLISATION



Source: BAD

PERSPECTIVES

1

La TUNISIE se positionne à l'échelle internationale et particulièrement en AFRIQUE, comme **DESTINATION DE SANTÉ**, mais aussi comme **PARTENAIRE CRÉDIBLE ET PERFORMANT** pour le développement des services de santé en AFRIQUE.

2

La TUNISIE est entrain de finaliser **UNE STRATÉGIE D'EXPORTATION DES SERVICES DE SANTÉ** suivie d'un plan d'action pour promouvoir le tourisme médical et **L'INVESTISSEMENT** dans des domaines de nouveaux besoins (soins de suites, EHPAD, séniors....)

3

Cependant, nous sommes conscient des **DÉFIS** et des **CHANGEMENTS MAJEURS** sur le marché de la santé

Quelle stratégie pour développer le tourisme médical en Tunisie ?

Le secteur du tourisme médical en Tunisie a généré, en 2019, 5,3 milliards de dinars de revenus pour quelques 2 millions de patients étrangers - dont 1 million ayant résidé dans des établissements hospitaliers et 1 million qui ont bénéficié de consultations médicales.

C'est ce qu'a indiqué la directrice générale de l'Unité de promotion de l'investissement et de l'exportation des services de santé au ministère de la Santé, Nadia Fenina, qui s'exprimait en marge de sa participation à l'ouverture du 3e congrès de tourisme médical qui se tient à Yasmine Hammamet, les 29 et 30 septembre 2022.

Elle assure que l'exportation des services de santé est un secteur prometteur. En effet, des études élaborées dans le cadre de la stratégie nationale de développement de l'exportation des services de santé ont démontré que la Tunisie est capable de doubler le nombre des patients étrangers en 5 ans.

Elle fait savoir que le ministère de la Santé a intégré le développement de l'investissement et de l'exportation des services de santé parmi ses priorités dans le plan de développement 2023-2025, et que

la Tunisie est capable de multiplier par 7 fois ses exportations en médicaments, ce qui permettra de consolider davantage nos apports en devises et de créer de nouveaux postes d'emploi.

“Le secteur du tourisme médical en Tunisie a généré, en 2019, 5,3 milliards de dinars de revenus pour quelques 2 millions de patients étrangers”

Le rôle de l'administration

« La Tunisie est apte à devenir une destination privilégiée pour le tourisme médical et l'exportation des services de santé, et aussi à promouvoir davantage ce secteur, vu qu'elle est dotée d'équipements médicaux modernes, de cadres médicaux et paramédicaux qualifiés à même d'assurer la promotion du tourisme médical », a-t-elle souligné.

Elle évoque le rôle de l'administration tunisienne dans la restructuration de ce secteur et sa promotion afin de faciliter les activités liées aux services du

tourisme médical.

Coordination et communication

Selon la responsable, l'Unité de promotion de l'investissement et de l'exportation des services de santé du ministère de la Santé s'emploie actuellement à mettre en place une structure institutionnelle de coordination entre les différents intervenants, public et privé, du tourisme et des affaires sociales pour le renforcement de ce secteur, outre la consolidation des techniques de communication pour impulser la coopération et le partenariat.

Réglementation sur le tourisme médical

Nadia Fenina fait aussi état du dispositif législatif organisant les activités liées au tourisme médical qui est à stade avancé, indiquant que le texte réglementant les établissements d'hébergement et les centres de convalescence a été publié depuis environ 3 mois, avec des progrès enregistrés au niveau de l'élaboration du cahier des charges organisant les activités des assistants et des intervenants.

Par ailleurs, elle a souligné l'attachement de toutes les parties intervenantes à accélérer la publication du cahier des charges

organisant les établissements d'hébergement pour personnes âgées (EPAD), compte tenu de la forte demande d'investissement dans ces établissements de la part des tunisiens et des étrangers.

“La Tunisie dispose d'équipements médicaux modernes et de cadres médicaux et paramédicaux qualifiés”

D'autre part, la responsable indique que l'Unité de promotion de l'investissement et de l'exportation des services de santé se penche durant cette période sur plusieurs dossiers, dont l'amélioration de l'attractivité du secteur public et privé de la santé pour les patients tunisiens et étrangers, surtout que le secteur public dispose de hautes compétences médicales et d'un

ensemble d'équipements de pointe pouvant inclure le secteur public dans le tourisme médical, comme la transplantation d'organes.

Quid de l'assurance?

Concernant la question de l'assurance, l'un des points les plus importants pour assurer la promotion du tourisme médical, Nadia Fenina a affirmé que cette unité encourage la conclusion de conventions entre les institutions d'assurance en Tunisie et leurs homologues dans les pays étrangers, et entre la Caisse nationale d'assurance maladie et ses homologues à l'étranger, notant que les agences de voyages tunisiennes spécialisées dans le tourisme médical fonctionnent selon des conventions d'assurance précises.

Participation étrangère...

Pour sa part, le président du Comité d'organisation de ce 3e congrès, Lotfi Khelifi, a indiqué que

“La Tunisie est apte à devenir une destination privilégiée pour le tourisme médical”

des spécialistes et professionnels de Tunisie, de l'Algérie, de Libye, de France, d'Italie et du Burkina Faso prennent part à cette rencontre.

Evoquant les perspectives de développement du tourisme médical en Tunisie, Khelifi a expliqué que les professionnels sont appelés à élaborer une stratégie pour booster ce secteur et valoriser les compétences tunisiennes, car, a-t-il dit, «ce secteur représente 45 pour cent des revenus du secteur du tourisme et a une haute valeur ajoutée d'autant que ses activités se poursuivent tout au long de l'année.



Solution Digitale pour les médecins



**PARCOURS DE SANTE
FACILE ET EFFICACE**

ESPACE SANTE 100% DIGITAL



Le point avec

Dr. Inès BLAGUI

Médecin entrepreneure
passionnée qui n'a jamais arrêté
d'apprendre



STARTUP

Pourquoi Inès Blagui a-t-elle créé Greencode.Tn pour une nutrition durable ?

Dr Inès Blagui est médecin morphologue et anti-âge spécialisée aussi en micronutrition et phytothérapie clinique. Ne se complaisant pas dans ses différents postes dans le domaine de la santé et l'industrie pharmaceutique où elle a représenté nombre de laboratoires prestigieux, Inès, a, après 21 ans d'expérience, osé l'aventure de l'entrepreneuriat en créant, il y a 6 ans, sa start-up Greencode. Tn.

Présentez nous Greencode :

Greencode.TN est une startup qui élabore des formulations de compléments alimentaires et d'aliments fonctionnels issus de la transformation de légumes feuilles, spécifiquement conçus pour corriger les carences nutritionnelles et équilibrer les

troubles hormonaux chez les femmes.

Nous avons mis en place tout un processus de transformation des produits de la flore végétale favorisant la durabilité à long terme en utilisant des technologies propres, conservant les ressources naturelles,

réduisant les émissions de carbone et encourageant le développement des produits et services respectueux de l'environnement.

Pour assurer la qualité de nos produits et leur efficacité, nous collaborons avec les agricultrices dans différentes régions pour

la culture des légumes et les plantes médicinales selon le modèle biologique.

Pourquoi avoir choisi une startup œuvrant pour la création de compléments alimentaires issus des plantes ethniques ?

Mon parcours professionnel dans le domaine de la santé et celui de l'industrie pharmaceutique a permis d'approfondir mes connaissances dans ce domaine. En tant que médecin, j'ai observé une recrudescence des maladies touchant le système immunitaire et celles des troubles métaboliques qui augmentent le taux d'incidence de plusieurs maladies à savoir le syndrome des ovaires micropolykystiques chez les femmes, les troubles de l'attention chez les enfants et les troubles cognitifs chez les sujets âgés. Les études scientifiques identifient un agent causal commun à cela : notre mode de vie et notre alimentation.



Inès Blagui a osé l'aventure de l'entrepreneuriat en créant Greencode. Tn après 21 ans d'expérience



De quelle manière ?

L'ère de l'industrialisation avec les cultures intempestives, l'usage des fertilisants, l'augmentation des émissions de carbone, le nombre des produits d'hygiène, le mode de transformation agro-alimentaire a réduit la qualité nutritionnelle des aliments que nous consommons.

Elle nous a, de surcroît, exposé aux métaux lourds et aux perturbateurs endocriniens asphyxiants pour notre santé et qui peuvent être responsables de troubles thyroïdiens, digestifs, hépatiques, de la fertilité, l'obésité, du diabète et des maladies dégénératives.

Que proposez-vous à Greencode pour pallier cet état des choses ?

A travers Greencode.Tn nous avons essayé d'élaborer une solution nutritionnelle biologique capable de corriger le dysmicrobisme intestinal, compléter les carences nutritionnelles, favoriser la détox hépatique et équilibrer les hormones grâce à des ingrédients naturels issus de plantes ethniques dont les effets pharmacologiques ont été reconnus ou sont en cours d'étude.

Pour y réussir, il nous a été très utile de participer à plusieurs appels à candidatures à Senior Women in Business, Afkar, Bridge for Billions Women et Go Green qui ont été couronnés de succès et grâce auxquels nous avons pu faire évoluer notre projet de

simple idée à un laboratoire de recherche et développement installé et opérationnel à la pépinière des entreprises de la technopole de Sidi Thabet. Nous sommes 4 à y travailler : moi-même, un chercheur en biotechnologie, une experte en validation de process et un responsable marketing.



Notre objectif est de corriger les carences nutritionnelles et équilibrer les troubles hormonaux chez les femmes



Où en est votre start-up ?

Une première gamme de produits a été conçue : Greeneat pour booster l'immunité, améliorer le bien-être physique et mental et équilibrer les troubles hormonaux pour prévenir l'accroissement de l'incidence de ces maladies.

Mon équipe et moi-même avons soumis nos résultats d'analyse et nos premiers tests effectués dans un laboratoire certifié ISO 17025, ce qui nous a permis de sélectionner notre biomasse riche en fibres, protéines, source d'oméga 3 et à fort pouvoir anti oxydant, auprès d'un comité d'éthique.

Nous avons convenu d'un accord préalable pour entamer une étude préclinique, une 1ère en son genre en Tunisie pour nos MIX- Infusion, à base de Corète Potagère. Green Eat : Boost-Immunity, Digestion – Confort, Zen- Relax, Diabète-Contrôle et FEM- Équilibre.

Vous êtes orientés développement durable parce que c'est l'ère du temps ou parce que vous en êtes convaincus ?

Nous sommes intimement convaincus que notre mode de vie actuel doit impérativement changer pour devenir plus proche de la nature et éviter la toxicité de la vie moderne.



Nous utilisons des technologies propres pour conserver les ressources naturelles et réduire les émissions de carbone



Les plantes et leurs vertus sont de véritables alliés pour notre santé, nous y travaillons et effectivement, nous sommes une Green startup qui travaille sur les ODD 2, 3, 9 et l'objectif 12* illustré par notre vision de promouvoir la santé à travers notre gamme de produits Greeneat.

Quel est votre marché ?

Notre réseau regroupe des chercheurs en biotechnologie, des experts en agriculture durable et des agriculteurs locaux engagés, tous conscients de l'importance de promouvoir les bonnes pratiques tout au long de la chaîne de valeur (culture, irrigation, récolte, séchage, transformation, analyses et certifications).

Nous avons adopté un modèle d'économie circulaire, nous utilisons nos ressources naturelles pour produire de nouvelles ressources au sein notre réseau de partenaires économiques.

Nous visons le marché des compléments alimentaires et surtout celui des substituts protéiques qui représentent un fort potentiel de croissance et où le volume des investissements à atteint les 10 milliards de dollars avec une évolution de plus de 40% jusqu'en 2026.

Vous avez effectué des levées de fonds ?

Nous avons investi nos propres ressources personnelles pour les premiers essais et la production des lots pilote de la gamme Green Eat. Nous n'avons pas encore levé de fonds (nous n'avons sollicité aucun organisme). Nous avons des accords de partenariat pour des contrats de licence de marque avec des laboratoires pharmaceutiques locaux et étrangers.



Greencode.Tn vise à promouvoir la santé grâce à des ingrédients naturels issus de plantes ethniques



Nous attendons la publication des résultats de l'étude pour entamer la production industrielle.

Où vous projetez vous dans 10 ans ?

Dans 10 ans, nous serons présents à toutes les tables du monde avec notre substitut de boisson pour la Santé. Nous aspirons à voir moins d'hommes aux gros seins et des femmes androgéniques (masculinisées).

*Entretien initiée par
Amel Belhadj Ali*

**ODD 2 : améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable*

**ODD 3 : Bonne santé et bien-être à tous les âges.*

**ODD 5 : aider à l'autonomisation des femmes.*

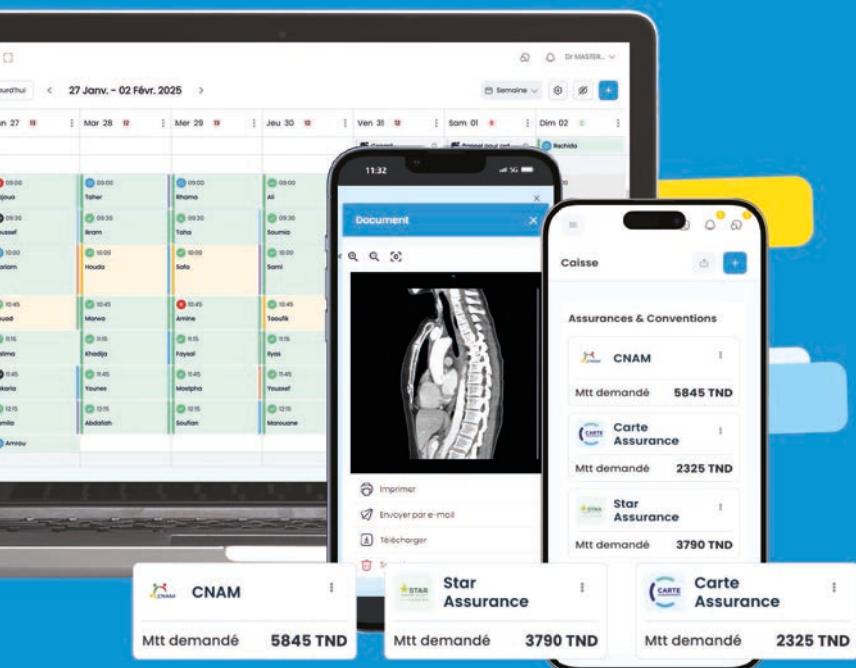
**ODD 9 : industrie innovante et inclusive*

**ODD 12 : encourager les modes de consommation et de production durables*

Votre cabinet à portée de main

Med
Link

Le meilleur logiciel de gestion de cabinet
en ligne pour améliorer le quotidien du praticien.



- Agenda en ligne partagé avec votre secrétaire
- Accédez aux données depuis votre smartphone
- Gestion des assurances privées et publiques

Plus de Fonctionnalités



Edition des rapports
avec dictaphone



Rédaction de contenus
avec l'IA



Gestion
de la salle d'attente



Partage des rapports
par email

Appelez le

28 912 102

Pour réserver une démo gratuite

www.med.tn



NEO BTE

L'AGENCE

VIRTUELLE

DE LA BTE



CREATED BY



بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats